



Ottignies-Louvain-la-Neuve

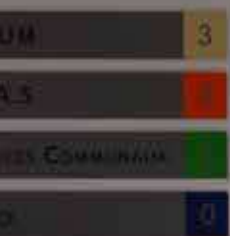
www.oln.be

Bulletin communal • Bimestriel n°192 – Décembre 2014

| | | |
|------------------|---|-----|
| BELGIQUE-BELGIE | | |
| 1340 OTTIGNIES 1 | | |
| P.P. | 7 | 795 |

Etat civil Population

A votre service !



Théâtre ou musique

Des places à gagner

Plan de délestage

En cas de pénurie d'électricité

Concours

Les plus belles décorations de Noël




Ets HERMAND S.P.R.L.
OTTIGNIES
 010 / 41 34 32
 Avenue des Combattants 117 - 1340 Ottignies - www.herman.be

Donnez vie à vos murs avec des enduits décoratifs
 Création Mortex | Tadelakt | Argile | Chaux | Pierre reconstituée



Artalis
 L'ART MURAL

Pierre Fabry | Rue de Nivelles 11 - 1435 Mont-St-Guibert | Tél. +32 (0)478 40 28 63 | www.artalis.be

EN ASSURANCES
PIERSON
c'est bon
 010-41.42.43

N° FSMA : 12913 A

ASSURANCES TOUTES BRANCHES
 PRETS ET PLACEMENTS

www.piersoncestbon.be



Ottignies-Louvain-la-Neuve

| | | | |
|---------------------------|----|-----------------|----|
| • Etat Civil - Population | 5 | • Culture | 35 |
| • Nouvelles de la Ville | 16 | • Sport | 38 |
| • Social | 26 | • Loisirs | 41 |
| • Environnement | 31 | • Tribune libre | 49 |

Editeur responsable :
 Annie Galban-Lecléf

Rédaction et crédit photographique :
 Marie-Claire Dufrene

Service Information :
 Avenue des Combattants, 35
 1340 Ottignies
 Tél. : 010 43 61 70
 Fax : 010 43 61 09

Réalisation :
 Redline communication

Publicité
 Christophe Thienpont - 0479 616 192

Impression :
 Imprimé sur les presses de l'imprimerie
 Massoz, rue du Parc, 44 - 4432
 Alleur. www.massoz.be
 L'imprimerie Massoz est certifiée FSC
 et PEFC. Ces certifications assurent
 que les fibres qui composent les
 papiers utilisés dans la réalisation de
 leurs imprimés proviennent de forêts
 gérées durablement.

Le Bulletin communal est imprimé sur
 papier 100% recyclé Cyclus. Nous
 entendons ainsi œuvrer
 à la protection de l'environnement.

La Ville sur internet : www.olln.be

Ville universitaire jumelée avec
 Jassans-Riottier (France),
 Veszprem (Hongrie) et Tiassalé (Côte
 d'Ivoire). Pacte d'amitié avec Masaya
 (Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans
 l'entité et désireuses de recevoir le
 Bulletin communal peuvent en faire la
 demande au service Information.

Pour le bulletin de février 2015, dépôt
 des articles avant le 5 janvier et des
 insertions publicitaires le 15 janvier.

Photo de couverture :

L'antenne administrative,
 à Louvain-la-Neuve.

Chère Madame, Cher Monsieur,

Au sein d'une administration communale, l'Etat civil et la Population sont, sans nul doute, les services les plus proches du citoyen. En effet, outre la tenue des registres, les 19 employés de nos services démographiques sont en permanence à la disposition de nos habitants (31.240 à ce jour) notamment pour la préparation des actes, l'organisation des mariages, les déclarations de naissance et de décès ainsi que la délivrance de nombreux documents administratifs.

La législation a fort évolué ces dernières années. C'est la raison pour laquelle, il me semblait essentiel de vous informer, par le biais de ce Bulletin communal, des différentes modifications et aussi de rappeler par la même occasion les matières traitées par nos services. Nous veillons constamment à privilégier la qualité de l'accueil pour le public. A l'égard de nos citoyens, nos agents administratifs doivent faire preuve d'amabilité en toutes circonstances. Dans l'exécution de leurs tâches, la précision et la rigueur sont impératives.

La gestion de nos six cimetières communaux est également très importante. Il faut veiller à un entretien correct de ceux-ci, gérer efficacement les espaces et faire preuve de la plus grande dignité pour les inhumations.

Pour les services administratifs, notre Ville est particulièrement attentive à offrir des locaux accueillants et confortables tant pour son personnel que pour les visiteurs. Les bureaux situés à l'Espace du Cœur de Ville à Ottignies sont agréables et les guichets relativement bien conçus en matière de confidentialité pour le public.

Depuis octobre 2013, l'antenne Population - Passeports et le service des Etrangers à Louvain-la-Neuve bénéficient également d'un très bel espace au 1^{er} étage du nouveau bâtiment situé à la Voie des Hennuyers. Ces deux pôles permettent une bonne accessibilité aux citoyens d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

D'ici quelques semaines, une nouvelle salle des mariages ouvrira ses portes à l'arrière de l'hôtel de ville à Ottignies. Située au rez-de-chaussée, elle sera dotée d'un accès latéral pour les personnes à mobilité réduite. Elle pourra accueillir 150 personnes. Ces derniers mois, mon embarras était grand de recevoir les mariés et leurs proches au sein d'un bâtiment en chantier. Je les remercie de leur compréhension. Heureusement, l'inauguration est imminente.

Le mariage est un moment phare dans la vie d'un couple. Par conséquent, il me semble essentiel que la cérémonie civile soit parfaitement réussie tant au niveau de la célébration que du cadre. Ayant également dans mes attributions scabinales, les travaux-bâtiments, je veille à ce que cette nouvelle salle soit un lieu confortable et convivial.

Nous espérons que ce numéro du Bulletin communal sera une bonne source d'information sur les matières traitées par nos services.

Toujours à votre disposition.
 Bien cordialement.

Annie Galban-Lecléf,
 Votre échevine de l'Etat civil et de la Population.





Tom & Co
Votre animal et vous

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30
Av. des Métallurgistes, 1490 Court-St-Etienne
Tél.: 010/61 37 01 • www.tomandco.be

TOM & BEAUTY
Toilettage - Trimsalon



FD
FUNÉRAILLES DEBROUX SPRL



FUNERARIUM À OTTIGNIES

Incinération - Fleurs en soie
Organisation de funérailles pour tout budget
Avenue des Combattants, 26 - 1340 Ottignies
www.funerailldebroux.be
Tél : 010/ 41 42 91



La vitrine de l'administration

Le service démographique a fortement évolué, tant au niveau des matières qui y sont traitées que de l'accueil réservé aux citoyens.

« Nous avons l'habitude de dire que notre service est la « vitrine » de l'administration », explique Dominique Gustin, responsable du service démographique. « Nous sommes en contact direct avec le citoyen et nous mettons un point d'honneur à ce que celui-ci reparte satisfait de son passage en nos services. »

Les équipes se doivent d'accueillir la population dans les meilleures conditions (locaux réaménagés, convivialité, discrétion, aménagement des horaires, exploitation de

l'outil informatique...) et de satisfaire rapidement et efficacement aux diverses demandes. Cela se passe souvent très bien, même si la législation n'autorise pas toujours la réponse que le citoyen souhaiterait.

« Les matières que nous traitons sont vastes et complexes. Elles évoluent en même temps que la société (mariage des personnes de même sexe, loi sur l'euthanasie, acquisition de la nationalité...). Nous sommes régulièrement amenés à analyser des situations difficiles et délicates, puisqu'elles concernent des personnes. »

Grâce à des associations telles que le GTIBW (groupe de travail

et d'information des responsables des services population et état civil du Brabant wallon) et le GAPEC (groupement des agents population et état civil de la Région wallonne) le service est reconnu comme interlocuteur privilégié auprès des autorités régionales, fédérales et internationales.

« Quand de nouvelles lois entrent en vigueur, nos agents - face aux citoyens - se rendent compte de la complexité de leur mise en application. Il n'est pas rare que nous devions nous faire entendre auprès des institutions afin de trouver, ensemble, des solutions. » ■

A votre service

Le service démographique vous reçoit le lundi après-midi (de 12h30 à 19h) et tous les matins des autres jours de la semaine (de 8h30 à 12h30).

« Nos bureaux d'Ottignies (NDLR : pas l'antenne de Louvain-la-Neuve) sont également ouverts le samedi, de 9 à 12h. Sauf en juillet et en août », précise la responsable du service Dominique Gustin.

Beaucoup de démarches sont gratuites et de nombreux documents (extraits des registres d'état civil) sont délivrés/ envoyés gratuitement. Seules les démarches qui demandent

du temps au service sont tarifées.

Consultez notre site internet www.olln.be / guichet électronique (coin supérieur droit) avant de vous déplacer. Vous y trouverez la liste des documents que vous pouvez commander en ligne, voire vous faire envoyer gratuitement.

Le service démographique comporte quatre cellules :

- Etat civil
- Population
- Permis de conduire - Passeports - Casier judiciaire
- Etrangers - Population - Passeports (à l'antenne de Louvain-la-Neuve)

Etat civil : 010 / 43 61 20
etatcivil@olln.be

Population : 010 / 43 61 30
population@olln.be

Permis de conduire - Passeports - Casier judiciaire :
010 / 43 61 40
casierjudiciaire@olln.be
Espace du Cœur de Ville, 2,
1340 Ottignies

Etrangers - Population - Passeports à LLN :
010 / 43 61 50
antennelln@olln.be
Antenne administrative,
voie des Hennuyers, 1,
1348 Louvain-la-Neuve



Ceci n'est pas un Hamburger...

Jean-Lou 4
Friterie de l'Hocaille

Vous avez une faim gargantuesque et vous aimez les défis ? Jean-Lou offre un magnifique t-shirt aux 100 premiers clients qui parviendront à engloutir un Jean-Lou 4 et un paquet de frites.

FRITERIE de L'HOCAILLE
PARKING DE LA PISCINE À LOUVAIN-LA-NEUVE

OUVERT
du lu. au ve. de 11h30 à 14h00 et de 17h30 à 21h30
Sa. et di. de 17h30 à 21h



Glaverbel • St Gobain
Réparations • Remplacements

Verres clair et imprimés
Adaptation de doubles vitrages dans châssis existants
Agrégé Ethias et Fortis

Rue de Mérivoux 1A
1490 Court-St-Etienne
Tél. 010 61 58 57
Fax 010 61 24 97
vgr8@skynet.be



Audibilis Centre auditif

La technologie au service de l'audition
Appareils discrets et performants
Essais sans engagement
Réglage/nettoyage des appareils



Sur rendez-vous - Parking privé
Avenue Provinciale 28 - 1341 Cérroux-Mousty
Tél : 010 61 61 97
info@audibilis.be • www.audibilis.be



Etat civil

La cellule Etat civil (4 employées + la responsable du service) vous reçoit pour vos déclarations de naissance et reconnaissance, mariage, décès, don d'organes et vos demandes de nationalité.

Déclarations de naissance

Une naissance doit être déclarée dans la commune où l'enfant naît. La démarche ne coûte rien.

« Nous enregistrons plus de 1500 naissances par an, en raison de la présence de la clinique Saint-Pierre sur notre territoire », explique Dominique Gustin. « En 2013, sur 1571 naissances déclarées, 289 concernaient des enfants dont la maman résidait dans notre ville. »

La responsable du service précise que les naissances ne se produisent pas toutes à la clinique. On en totalise chaque année une dizaine à domicile, essentiellement à Louvain-la-Neuve.

La déclaration doit se faire dans les 15 jours qui suivent la naissance, de préférence en présence des deux parents s'il s'agit du 1^{er} enfant du couple (vu la nouvelle loi sur le nom).

« Il n'est pas rare que la déclaration se fasse en présence aussi du bébé. Les parents viennent généralement à la sortie de la maternité. »

La nouvelle loi sur le nom s'applique aux enfants nés à partir du 1^{er} juin 2014, sauf si les parents ont déjà un ou plusieurs enfants communs. Elle prévoit quatre possibilités : l'enfant porte le nom soit du père, soit de la mère, soit du père + de la mère, soit de la mère + du père. Ce choix ne s'exerce qu'une seule fois et est irrévocable : pas question de changer d'avis après 6 mois !

« Si les parents ont déjà un ou



Claudine Claus, Brigitte Mayné, Christiane Claude, Dominique Gustin et Marie-France Vandersmissen.

plusieurs enfants communs non majeurs, le nouveau-né portera le même nom que les autres. Si les parents souhaitent modifier le nom de toute la fratrie, ils doivent le faire dans les trois mois qui suivent la naissance du dernier né, dans la commune où ils sont domiciliés (c'est gratuit). »

S'il n'y a pas de nouvelle naissance, le changement de nom est également possible (pour autant qu'il n'y ait pas d'enfant commun majeur), jusqu'au 31 mai 2015 (c'est aussi gratuit), en présence des deux parents.

Déclarations de reconnaissance

Les déclarations de reconnaissance se font avant ou après la naissance,

en présence des deux (futurs) parents, quand ceux-ci ne sont pas mariés. La démarche est gratuite et ne se fait pas nécessairement dans la commune où l'enfant est né ou va naître.

Le saviez-vous ? Un homme marié peut reconnaître un enfant hors des liens du mariage.

Si la reconnaissance concerne un enfant qui a plus de 12 ans, celui-ci doit être présent lors de la signature de la déclaration.

En 2013, le service a comptabilisé 132 reconnaissances : 107 prénatales et 25 postnatales. ➤



L'actuelle salle des mariages (où posent les membres de l'équipe en charge des cérémonies, Alexandre Philips, Annie Galban-Leclef et Soukaina Kabouh) sera bientôt délaissée au profit d'une nouvelle salle.

Déclarations de mariage

« Just marié » ?! Oui, à quelques conditions : avoir plus de 18 ans (des dispenses sont possibles), ne pas avoir de lien de parenté ni d'alliance, être célibataire ou divorcé, y consentir, partager le même domicile ... Quel que soit votre sexe.

La déclaration de mariage remplace la publication des bans. Elle se fait auprès de l'officier de l'état civil de la commune où au moins un des futurs époux a son domicile. La cérémonie se déroule là où la déclaration a été faite.

« La déclaration est valable six mois. Les changements d'avis ou reports sont fréquents : un par mois, en moyenne », constate Dominique Gustin. « Dans ce cas, nous demandons à recevoir un écrit en nos bureaux ou un email. »

Les frais s'élèvent à 10€ pour la déclaration + 15€ pour le carnet +180€ si le mariage a lieu le samedi après-midi.

« Les cérémonies du vendredi après-midi et du samedi matin sont gratuites. Il nous est arrivé de marier d'autres jours, en cas de force majeure. Il faut que l'officier de l'état civil soit présent, de même que son assistant et une étudiante chargée de l'accueil des familles à l'entrée de l'hôtel de ville. »

Des mariages sont célébrés tous les samedis après-midi de juin à septembre inclus. En dehors de cette période « d'affluence », uniquement le 1^{er} et le 3^e samedi du mois, voire le 5^e.

« Nous pouvons célébrer jusqu'à six mariages, le samedi matin. »

La loi de 2010 modifiant le code civil prévoit que la présence de témoins n'est plus obligatoire (dans le passé, les membres du personnel communal faisaient parfois office de témoins, quand les mariés n'étaient pas entourés). Il peut y en avoir quatre au maximum, membres de la famille ou amis.

Divorce

Le service Etat civil est prévenu des divorces (par consentement mutuel ou par désunion irrémédiable) par le tribunal.

Déclarations de décès

Un décès doit être déclaré dans la commune où il survient (notre Ville est informée de tous les décès survenus à la clinique Saint-Pierre). En 2013, le service a enregistré 704 déclarations.

Souvent, les pompes funèbres se chargent de la démarche, qu'elles facturent à la famille du défunt. Mais la famille peut se rendre elle-même à l'administration, pour déclarer un décès ou demander des extraits pour les organismes qui doivent être prévenus. Déclaration et extraits sont gratuits.

« Pour effectuer une déclaration, la famille doit emmener l'attestation rédigée par le médecin qui a constaté le décès », explique Dominique Gustin. « Si le défunt sera incinéré, nous demandons également le certificat d'un médecin assermenté par la Ville (à Ottignies: les docteurs Vincke et Veys). Ils nous assurent qu'il n'y a pas de signe ou d'indice de mort violente. Afin d'éviter tout risque d'explosion dans le four crématoire, ils vérifient que le corps ne contient pas de stimulateur cardiaque (pacemaker) ou toute autre prothèse fonctionnant au moyen d'une pile au lithium (neurostimulateur) ou contenant des radioéléments. »

La commune délivre gratuitement un permis d'inhumer (si le corps est inhumé sur son territoire) ou doit recevoir copie du permis d'inhumer obtenu dans une autre commune. Elle délivre alors un permis de transport du corps.

« Certains défunts ont choisi de faire don de leurs corps à la science. Nous en recensons en moyenne cinq par an. Pour ce faire, contactez directement les services compétents. A l'Université Catholique de Louvain : 02 / 764 52 40 ; à l'Université Libre de Bruxelles : 02 / 555 63 66 ; aux Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur : 081 / 72 43 00. »

Le saviez-vous ? Vous pouvez faire enregistrer - gratuitement - vos dernières volontés, dans la commune de votre domicile. Ainsi, pas de risque que votre famille ne les respecte pas, au moment de votre décès.

Une cinquantaine de formulaires sont remplis, chaque année, à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Il y est précisé si vous souhaitez être inhumé ou incinéré et dans ce 2^e cas, ce que vous souhaitez qu'il adienne de vos cendres : inhumées dans un cimetière ou un autre lieu, placées dans un columbarium au cimetière ou conservées dans un autre lieu, dispersées sur la pelouse de dispersion du cimetière, dispersées en mer territoriale belge, dispersées à un endroit autre que le cimetière ou la mer territoriale. Vous pouvez aussi y mentionner votre choix en matière de rite, cérémonie et culte.

Déclarations de don d'organes

Chaque année, des patients meurent faute d'avoir reçu un organe adéquat, car la demande reste toujours plus importante que l'offre. En faisant don de vos organes, vous pouvez sauver une vie.

Si chaque citoyen est un donneur potentiel, les médecins hésitent à prélever les organes lorsque les familles s'y opposent. Si vous signez le formulaire, vous devenez un donneur déclaré et dès lors, personne ne peut s'opposer au prélèvement.

Compléter le formulaire qui spécifie votre accord prend deux minutes et c'est évidemment gratuit ! Votre volonté sera transmise à une banque de données centrale, obligatoirement consultée quand un prélèvement d'organes ou de tissus est envisagé.

Renseignements : www.beldonor.be

Demandes de nationalité

Les règles pour l'obtention de la nationalité belge sont devenues plus strictes, depuis l'an dernier. Le candidat doit pouvoir prouver sa connaissance d'une des trois langues nationales ainsi que son intégration sociale et son intégration économique.



Il doit apporter des « preuves » au service Etat civil de la commune dans laquelle il est domicilié. Le service les vérifie pour s'assurer que les critères sont remplis, avant d'envoyer le candidat s'acquitter d'un droit d'enregistrement de 150€, dans les bureaux du Service Public Fédéral Finances situés à l'avenue Paul Delvaux.

« De retour chez nous avec sa preuve de paiement, nous lui faisons compléter la demande de nationalité, que nous envoyons ensuite au Parquet de Nivelles. Si l'avis est positif, le candidat peut obtenir la nationalité belge (il faut compter

environ 5 mois). Si l'avis est négatif, il dispose d'un droit de recours. »

La demande de naturalisation, elle, se fait auprès de la Chambre des Représentants. Elle vaut pour les personnes qui font preuve de mérites exceptionnels et ainsi sont susceptibles d'apporter une contribution particulière au rayonnement international de la Belgique.

Demandes de changement de nom et/ou de prénom

Les demandes de changement de nom/prénom ne se font pas à la Ville mais auprès du SPF Justice,

Bd de Waterloo, 115, à 1000 Bruxelles (www.just.fgov.be). Elles coûtent 49€ pour un changement de nom (arrêté royal) et 490€ pour un changement de prénom (arrêté ministériel), montants réduits à la baisse si les raisons invoquées sont justifiées.

Organisation des élections

Les prochaines élections (communales et provinciales) auront lieu en octobre 2018. Les bonnes volontés peuvent se manifester dès à présent, pour occuper les fonctions de président de bureau ou assesseur : elections@olln.be ■

Population

Les matières du service sont également traitées à l'antenne communale de Louvain-la-Neuve, pour les habitants de nationalité belge ou inscrits au registre de la population.

La majorité du travail (plus de 80%) des quatre employés du service Population concerne les domiciliations et la délivrance des cartes d'identité. Ils sont aussi chargés de mettre le registre national à jour, à savoir, d'y encoder tout ce qui concerne les événements qui interviennent dans la vie des habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (naissances, mariages, divorces, cohabitations légales, décès, changements de nom/prénom, changements de sexe, radiations pour un départ à l'étranger...).

Le service se charge - gratuitement - de l'envoi des certificats de résidence, compositions de ménage... pour vos demandes de cartes de famille nombreuse, demandes de logements sociaux, inscriptions dans les écoles ou à l'université...

« Ces demandes peuvent être introduites via le guichet



Esat Sheta, Marc Schayes, Frédéric Bultot et Kim Chau.

électronique ou un email à notre intention. Nous essayons d'y répondre le jour même et le document parvient le lendemain au demandeur », constate Marc Schayes, employé du service.

Les copies certifiées conformes (d'un diplôme, par exemple) et les légalisations de signature (une autorisation parentale pour le voyage à l'étranger d'un enfant mineur, par exemple) coûtent 3€.

Les certificats de vie (pour toucher les pensions et assurances de l'étranger) sont délivrés gratuitement mais le demandeur doit se présenter personnellement au guichet.

Demandes de domiciliation

Les personnes qui viennent habiter à Ottignies-Louvain-la-Neuve ou qui déménagent à l'intérieur de notre ville en font la demande au guichet « physique » ou électronique. Les frais de dossier s'élèvent à 5€.

« Nous invitons les citoyens belges et assimilés à introduire leur demande via le guichet électronique. Ils épargneront un déplacement », explique Esat Sheta, employé du service. « La procédure est bien expliquée, le paiement est sécurisé. C'est un plus pour nos habitants, qui commencent à bien maîtriser l'outil. Nous avons reçu 431 demandes de domiciliation/changement d'adresse en 2013. » ▶

Autant ne pas s'en priver, puisqu'il faudra de toute façon se rendre à la commune, après le passage de l'agent de quartier pour vérification du domicile (dans les deux à trois semaines après la demande de changement d'adresse).

« Dès le passage de l'agent, nous encodons la nouvelle domiciliation et prévenons l'habitant par SMS : il peut alors venir en nos bureaux, afin que nous mettions ses données à jour sur sa carte d'identité (les données sont modifiées sur la puce, il ne faut pas changer de carte). »

L'usage du SMS permet de gagner deux jours. C'est convivial et moins coûteux que l'envoi d'un courrier postal.

La mise à jour des données ne peut se faire sans le code PIN délivré au moment de l'activation de la carte. En cas de perte ou d'oubli, un nouveau code peut être obtenu, gratuitement. Le SPF Intérieur - que les citoyens peuvent contacter via le site www.ibz.rmn.fgov.be - délivre un code PUK dans les 10-15 jours, à la Ville, qui le fait parvenir au citoyen en l'invitant à se représenter.

« Nous travaillons en étroite collaboration avec le CPAS, pour les domiciliations « en adresses de référence » (celle du CPAS pour les SDF, par exemple) et avec le service Logement, qui nous signale les bâtiments insalubres où les domiciliations ne sont plus autorisées. »

Demandes de carte d'identité

Il existe plusieurs types de cartes d'identité, qu'on obtient dans les 15 jours en procédure « classique » :

- pour les Belges de plus de 12 ans : 20€
- pour les Belges de moins de 12 ans (Kid-ID) : 10€
- pour les ressortissants européens (carte E+) : 20€
- pour les ressortissants non européens inscrits au registre de la population (les étrangers s'adressent au service compétent, à l'antenne de Louvain-la-Neuve) : 22,50€ au 1^{er} janvier, pour une carte « biométrique » avec prise d'empreintes digitales.

Les cartes d'identité peuvent être délivrées en urgence (72 heures) : 135,90€ pour les plus de 12 ans et 118,80€ pour les moins de 12 ans. Voire en extrême urgence (48 heures) : 201,30€ pour les plus de 12 ans et 187,30€ pour les moins de 12 ans.

Chaque année, plus de 50 cartes sont délivrées en urgence ou extrême urgence.

« Les gens oublient que la carte d'identité est obligatoire pour les enfants quand ils quittent notre territoire, même pour se rendre dans un pays d'Europe », constate Frédéric Bultot, employé du service. « Puisqu'elle n'est pas obligatoire autrement, nous ne les convoquons pas en cas de péremption. C'est à la faveur d'un voyage à l'étranger que les parents découvrent souvent que la carte n'est plus valable. Ils se présentent alors en urgence. S'il y a plusieurs enfants, cela peut coûter très cher... »

Les écoles exigent la carte d'identité notamment pour les séjours de ski. Si elle n'est plus valable et que le délai pour en obtenir une nouvelle est dépassé, l'enfant regarde partir ses camarades.

« Nous partageons le désarroi des familles. C'est très triste, mais nous ne pouvons rien faire. Dès lors, nous recommandons aux habitants de bien vérifier la validité de leurs documents, suffisamment longtemps avant un départ à l'étranger. »

Attention : la présence de l'enfant est obligatoire, lors de la commande d'une Kid-ID. Et comme pour les adultes, une photo d'identité est nécessaire (prise de face, sur fond blanc). Un photomaton est disponible dans les locaux de l'administration, prévoyez 5€ (billet ou pièces).

Une déclaration de perte de carte d'identité se fait à la commune tandis qu'une déclaration de vol se fait à la police. Dans les deux cas, une nouvelle carte doit être commandée, qui vous coûtera 10, 20 ou 22,50€ (voir les prix

mentionnés ci-contre). Si l'ancienne carte est retrouvée dans les sept jours qui suivent la déclaration, les citoyens peuvent en avvertir le service Population (par téléphone ou en se rendant sur place). Celui-ci réactivera la carte. Si ce délai est dépassé, la carte s'annule automatiquement, il faudra en commander une nouvelle.

Pour réaliser les cartes des personnes très âgées ou invalides n'ayant plus de famille, un employé du service se déplace dans les quatre maisons de repos de la commune, deux fois par mois.

Déclarations de cohabitation légale

La formule - qui occasionne moins de frais qu'un divorce, en cas de séparation - séduit les jeunes. Les conditions sont les mêmes que pour un mariage (lire la rubrique « Etat civil »), mais il n'y a pas de cérémonie. Les frais de dossier s'élèvent à 15€. Le couple se présente pendant les heures de bureau, sur rendez-vous, dans la commune du domicile.

En cas de fin, on parle de « cessation » :

- Soit parce que le couple se marie ou qu'un membre du couple décède ;
- Soit par consentement mutuel (les frais de dossier s'élèvent à 15€) ;
- Soit par déclaration unilatérale (les frais de dossier s'élèvent à 15€ + 250€ de provision pour les frais de huissier/notification à la partie adverse).

La cessation par consentement mutuel ou déclaration unilatérale se fait dans la commune du domicile.

Déclarations anticipées relatives à l'euthanasie

Vous pouvez remplir - gratuitement - un formulaire de déclaration anticipée relative à l'euthanasie. Celui-ci peut être obtenu via le guichet électronique, une demande par courrier postal ou électronique.

Il y est précisé que dans le cas où vous ne seriez plus en état d'exprimer votre volonté, vous souhaitez qu'un médecin applique l'euthanasie si vous répondez à ▶



toutes les conditions fixées dans la loi de 2002.

« Le document doit comporter les coordonnées complètes et signatures de deux témoins dont l'un d'entre eux au moins n'a aucun lien de parenté avec vous. Vous pouvez mentionner aussi toutes les personnes de confiance que vous souhaiteriez voir impliquées dans la procédure », détaille Kim Chau, employée du service. « Le document doit être déposé dans notre service, en votre présence. Les témoins ne doivent pas nécessairement se présenter. »

Vaccination contre la poliomyélite

Les jeunes parents en sont informés à la naissance de leur enfant, au

moment de la déclaration au service Etat civil : la vaccination contre la poliomyélite est obligatoire dans les 18 mois. Quatre vaccins sont nécessaires. Le certificat médical reprenant les dates auxquelles ceux-ci ont été administrés doit être transmis au service Population (au guichet, par fax ou courriel), ou ces dates au moins communiquées par téléphone. Elles sont encodées et transmises au ministère de la Santé, qui réalisera une enquête au domicile des enfants pour lesquels les dates n'ont pas été communiquées dans le délai prévu.

« Sans nouvelles au moment où l'enfant atteint l'âge de 18 mois, nous envoyons un rappel aux parents », indique Frédéric Bultot.

Délivrance des cartes riverains

Les personnes qui résident dans le périmètre des zones bleues d'Ottignies-Louvain-la-Neuve peuvent obtenir deux « cartes riverains » (cartes jaunes) par ménage, gratuitement. Elles sont valables pour deux véhicules. L'ajout d'un 3^e véhicule est payant, de même que les duplicata en cas de perte. Lors de la demande, munissez-vous de vos certificats d'immatriculation.

Les réclamations se font auprès du service Stationnement, à l'antenne administrative de Louvain-la-Neuve. ■

Permis de conduire Passeports - Casier judiciaire

Les matières relatives aux permis de conduire et casier judiciaire sont traitées dans le même service, depuis 2006. Le volet « passeports » y a été ajouté l'an dernier.

Quatre employés répondent à vos demandes.

Permis de conduire

Si les permis de conduire actuels ressemblent à une carte bancaire (format et matière), les anciens permis - trois modèles en version papier circulent encore - demeurent

valables, jusqu'au 19 janvier 2033.

« Les modèles datant d'avant 1989 doivent être remplacés s'ils sont abîmés, s'il manque un morceau de la photo ou que vous êtes totalement méconnaissable sur celle-ci », explique Bastien Gheys, employé du service. « Il n'y a pas d'obligation légale, mais en cas de contrôle, la police vous invitera à vous présenter au commissariat avec un nouveau permis. »

On peut comprendre que les habitants ne se pressent pas pour renouveler

leur sésame : il leur en coûtera 30€, pour un permis à remplacer après 10 ans. Il faut compter une semaine de délai pour l'obtenir.

« Nous commandons entre 250 et 300 permis par mois : nouveau conducteur, perte, vol, renouvellement libre, acquisition de catégories supplémentaires, permis poids lourds/tracteurs/autocars... En tant que Ville universitaire, nous traitons aussi beaucoup de demandes d'échange de permis étrangers. »

Rien qu'en Europe, il existe une centaine de modèles de permis différents. La liste des pays non européens avec lesquels la Belgique a des accords est régulièrement mise à jour, par le Service Public Fédéral (SPF) Mobilité.

« Quand il a obtenu sa carte de séjour, un étranger peut accéder au protocole d'échange s'il répond à 16 conditions précises. En cas de doute, il doit repasser les tests écrit/pratique, afin de démontrer son aptitude à conduire. Il sera

alors dispensé d'apprentissage par le centre d'examen. »

Le service gère aussi les demandes de permis provisoires (30€ également) et la validation des guides choisis par les candidats conducteurs, pour l'apprentissage.

Passeports

Depuis la mise en place de la biométrie, le 28 mars dernier, notre Ville a délivré plus de 1300 passeports. La durée de validité est de 5 ans pour les enfants et de 7 ans pour les adultes.

« Les anciens passeports sont valables jusqu'à la date qui y est mentionnée », annonce Muriel Van Wersch, employée du service. « La biométrie impose la prise d'empreintes digitales : quatre doigts de chaque main (pas les pouces), et c'est l'appareil qui détermine l'empreinte qu'il considère de meilleure qualité, au moins une à chaque main. »

Toutes les données biométriques se retrouvent dans la puce du passeport et garantissent l'identité de la personne. La photo de celle-ci doit être prise de face, bien cadrée, sur un fond blanc, sans accessoire (lunettes), et présenter un visage dépourvu de toute expression. Un sourire ou une mèche de cheveu dans l'œil sont des motifs de refus.

« Ce n'est pas nous qui déterminons si une photo est bonne ou pas, mais le logiciel. Il est très strict! », précise Bastien Gheys. « Les photographes sont au courant des exigences. »

Le prix des passeports varie en fonction du délai d'obtention. Pour

une procédure normale (délai de 10 jours), 39€ pour un enfant et 79€ pour un adulte. Pour une procédure en urgence (livraison le jour ouvrable suivant la demande), 225€ pour un enfant et 260€ pour un adulte.

« Les procédures en urgence sont rares : quatre par mois pour les adultes et deux pour les enfants, en moyenne. Pour 135 demandes (adultes) et 20 (enfants) en procédure normale. Même si on peut parfois espérer obtenir son passeport « normal » en 7 ou 8 jours, il vaut mieux ne pas courir le risque, si on doit obligatoirement partir rapidement. La société de production prévient les citoyens par email (SMS à l'avenir), quand leur passeport est disponible en nos bureaux. »

Casier judiciaire

Braves gens, que cette information ne vous empêche pas de dormir sur vos deux oreilles : 10% des habitants de notre ville ont un casier judiciaire positif (ont été condamnés, au tribunal). Et chacun des quelque 3500 casiers recensés à la Ville compte entre 1 et 30 condamnations, 5 en moyenne.

« Dans 90% des cas, il s'agit d'infractions de roulage : excès de vitesse, alcool au volant, GSM au volant, non port de la ceinture... », explique Laurent Reyter, gestionnaire du Casier. « Les 10% restants concernent des délits mineurs et majeurs : coups et blessures volontaires, vol, délinquance financière, recel... »

Les employés du service délivrent - gratuitement - des extraits du Casier, pour les demandes

d'emplois, les permis de chasse, de port et de détention d'armes... Il en existe trois modèles différents (A, B ou C, d'où l'importance de préciser l'usage qui en sera fait).

« Ainsi, le modèle C - pour emploi en contact avec des enfants - exige de nombreuses vérifications de notre part, notamment auprès du commissariat de police. Nous demandons quatre jours de délai avant sa délivrance, alors que les modèles A ou B sont délivrés dans les 48 heures. »

La demande peut être introduite via le guichet électronique mais la réception se fait en mains propres, sur présentation de la carte d'identité. Ceci par souci de confidentialité.

Ouvre la délivrance des extraits (5752 en 2013), les employés du service se chargent de délivrer des bulletins de renseignements à la police (345 en 2013) et au Parquet/autorités judiciaires (928 en 2013), des documents pour les distinctions honorifiques (environ 300/an), des patentes pour les débits de boissons (entre 3 et 5/an). Ils doivent aussi encoder les nouvelles condamnations (entre 5 et 10 par jour) et les informations reçues d'autres communes.

Permis d'abattage

Le service délivre les permis d'abattage, pour les caprins, porcins et ovins, dans le but d'améliorer la traçabilité et de la sorte, de protéger la santé des consommateurs : 10€ pour l'enregistrement en tant qu'abatteur et 10€ par bon d'abattage. ■

Antenne administrative

- Service des Etrangers (« back office »)
- Population - Passeports (« front office » ou guichet rapide, pour les Belges et étrangers inscrits au registre de la population)

En ce lendemain de 24 Heures vélo,

il fait bien calme dans les bureaux de l'antenne administrative.

« Les gens pensent qu'on ferme à cause des festivités étudiantes ! »

Renaud Romain, responsable du service Population/Etrangers de Louvain-la-Neuve, évoque l'époque

pas si lointaine où la file était si longue que le temps d'attente dépassait parfois 4h, quand les bureaux du service se trouvaient sur la Grand-Place.

« La mise en place du guichet rapide « front office » - dès l'ouverture de l'antenne, en octobre 2013 - a



Laurent Reyter, Jocelyne Taziaux, Muriel Van Wersch et Bastien Gheys.



Thierry Bruyninckx, Joël Dupaix, Michaël Gonzalez, Florence Vanden Eynde, Valérie Doblas et Renaud Romain.

permis de nettement raccourcir la durée de l'attente. Seuls les lundis proches de la rentrée académique demeurent problématiques, avec une moyenne de 300 visiteurs sur l'après-midi. A éviter, si possible. »

Au guichet rapide, Thierry Bruyninckx reçoit essentiellement des ressortissants belges, pour les demandes de passeport, délivrance des cartes d'identité et des cartes de riverain/stationnement, demandes de domiciliation ou changements d'adresse, copies conformes, délégations de signature... Dans la pratique, il fait aussi office de « Monsieur Renseignements » pour un tas de requêtes qui ne concernent pas directement le service Population.

Ses 3, 4 et parfois 5 collègues accueillent essentiellement les ressortissants étrangers aux guichets « back office », pour les inscriptions des étudiants (cursus normal, Erasmus...), travailleurs, chercheurs, professeurs invités... de l'UCL, regroupements familiaux, demandeurs d'asile, personnes venues pour recevoir des soins médicaux... Les cartes d'identités pour étrangers sont désormais biométriques et imposent la prise d'empreintes digitales, le scan de la photo et de la signature (lire la rubrique « passeports »). La Ville a investi dans quatre nouveaux postes biométriques (en plus des deux postes qui existaient déjà),

pour réduire le temps d'attente.

« Tout ce qui concerne l'Etat civil (déclarations de naissances, mariages, décès, divorces, cohabitation légale...) et les permis de conduire n'est traité qu'à Ottignies, pour les Belges et les étrangers. Les avis concernant les étrangers nous reviennent ensuite, pour encodage dans nos dossiers. »

Le service des Etrangers a acquis une grande expertise dans les matières qu'il traite. Il est souvent sollicité par les fonctionnaires d'autres communes, qui ne s'y retrouvent pas dans la variété et la complexité des procédures.

Réorganisation de l'accueil

La disposition de l'espace d'accueil du service a été modifiée, pour plus de convivialité.

« Jusqu'à cet été, nous disposions de deux salles d'attente, dont l'une à l'intérieur de la surface réservée aux bureaux. Cela faisait un brouhaha épouvantable et il n'y avait guère d'intimité, alors que le public nous expose parfois des situations délicates », se souvient Renaud Romain. « Des panneaux acoustiques ont été placés au plafond et nous n'avons conservé qu'une seule salle d'attente, à l'extérieur des bureaux. Les visiteurs y sont invités à sélectionner l'objet de leur visite sur une borne informatique, afin de recevoir un

ticket de passage. Le numéro du guichet apparaît sur un écran, quand leur tour est venu. »

Les informations qui apparaissent sur la borne ont été affinées, pour éviter les erreurs d'orientation. Elles sont traduites, en anglais et en espagnol. La mention du nombre de personnes en attente (sur le ticket) a disparu car on ne pouvait pas s'y fier : certains guichets traitent plusieurs « files », des visiteurs décident de ne pas attendre et s'en vont...

« Le nouveau système de tickets permet une meilleure gestion en temps réel. Si on constate que le temps d'attente atteint 3 ou 4 heures, on peut décider de fermer la borne, le temps de voir se résorber la file. »

Le guichet lui-même a été réaménagé, avec des tablettes abaissées notamment pour les personnes à mobilité réduite.

« Nous devons sans doute encore nous adapter; vu l'arrivée annoncée de nombreux ressortissants chinois, dans le cadre de l'ouverture du China-Belgium Technology Center. » ■



Renouvellement de séjour, pour Alexander Marulanda. La carte d'identité biométrique impose la prise d'empreintes digitales.



Guilherme Inocencio Matos et Allane De Souza Pedrotti, venus s'inscrire dans notre Ville.

Cimetières : une gestion quotidienne

L'équipe des fossoyeurs assure en priorité les inhumations. Mais nos cimetières n'étant pas extensibles, il faut aussi prévoir l'avenir. Un logiciel informatique permettra une meilleure gestion de l'espace disponible et des parcelles à reprendre.

La période qui précède et suit la Toussaint est plus stressante qu'à l'ordinaire, pour l'équipe des fossoyeurs. Même s'il n'y a pas trop de vandalisme (25 tombes ont quand même été saccagées en juillet dernier, dans les 6 cimetières de la ville, pour le vol de cuivre), ils doivent assurer une surveillance accrue et répondre à de nombreuses questions : au sujet de la durée des concessions, d'un règlement, de l'entretien, d'un avis posé devant un monument...

« Parfois les visiteurs ne retrouvent pas la tombe qu'ils souhaitent fleurir. On la recherche à l'aide des renseignements qu'ils donnent, qui sont parfois très vagues : un nom et une date de décès approximative », raconte le fossoyeur en chef Gabriel Amant.

Heureusement, les fossoyeurs peuvent désormais compter sur un programme informatique, très précieux. Toutes les sépultures y sont progressivement encodées, pour faciliter la recherche et permettre une meilleure gestion de l'espace encore disponible (notamment

dans les caveaux) et des parcelles à reprendre.

« L'encodage est terminé pour le cimetière d'Ottignies. A Mousty, c'est presque fini. Nous venons de commencer à Céroux. Les anciens registres comportent peu d'informations, alors nous allons sur place pour vérifier; par exemple, s'il s'agit d'une fosse ordinaire ou d'un caveau. »

3-4 inhumations par semaine

Les inhumations, c'est la priorité de l'équipe des cimetières. Il y en a 3 ou 4 en moyenne, chaque semaine.

« On ne peut pas dire qu'il y en a plus à certaines saisons, c'est très variable. Depuis mon entrée en fonction, en 2000, le maximum a été de 11 inhumations sur une semaine : terre, caveau, columbarium et dispersion. »

Gabriel Amant oriente les pompes funèbres, les prévient s'il y a un risque d'éboulement de terre, assiste aux portés et descentes des cercueils (en présence des familles qui le souhaitent)... Il met dès lors un point d'honneur à se présenter

toujours dans son costume de cérémonie taillé sur mesure, au moment des enterrements.

« Je fais souvent office de confident. On me raconte comment la personne était ou comment elle est partie. Quand une maman laisse de jeunes enfants, c'est particulièrement triste. J'ai de la peine pour eux, j'essaie de leur remonter le moral. Comme je dis toujours : la mort, c'est la vie. Et la vie continue ! »

Comment ne pas le croire, l'ange au large sourire ? A l'écoute des uns et des autres, il essaie de répondre à toutes les requêtes, du moment qu'elles respectent les règlements.

« Un jour, on m'a demandé d'enterrer les cendres du chien avec le corps du maître : ce n'est pas autorisé. Il y a souvent des souhaits particuliers pour le geste d'adieu : de la terre, des fleurs, un grain de blé pour les fermiers... Je me souviens des funérailles du dessinateur Jacques Martin, à Céroux : sa famille et ses amis ont déposé des crayons sur le cercueil. »

Des musiciens sont parfois présents. Ou il faut prévoir deux temps de recueillement, pour les familles qui ne s'entendent pas.

Si la disposition des cimetières ne permet pas de respecter le rite musulman (le corps tourné vers la Mecque), les fossoyeurs proposent éventuellement de placer le cercueil de côté, de manière à ce que le visage du défunt soit orienté vers le Sud.

Le prix des concessions

L'inhumation en fosse ordinaire (dans la terre) est gratuite pour les personnes décédées à Ottignies-Louvain-la-Neuve (300€ pour les autres), pour une durée de 5 ans.



Le fossoyeur en chef Gabriel Amant.



Etat civil - Population

Ce délai dépassé, la commune peut reprendre la parcelle, moyennant un affichage d'un an couvrant deux périodes de Toussaint.

« Seul le cimetière de Blocry peut encore être agrandi. Ottignies sera bientôt rempli, nous allons devoir récupérer certaines parcelles. Si le défunt est le premier à y avoir été inhumé (en fosse ordinaire), nous pouvons enterrer au dessus. Si ce n'est pas le cas, on assainit la parcelle. Les restes de corps (ossements et cendres) sont transportés dans l'ossuaire. »



Manuel Huet et Johan Prévot complètent l'équipe des fossoyeurs.

A l'avenir, tous les cimetières devront comporter un ossuaire. Ottignies est le seul à en posséder un, jusqu'à présent. Le prochain devrait être construit à Blocry. Un nouveau décret wallon prévoit qu'il s'agisse d'un mémorial reprenant les identités de toutes les personnes qui y sont rassemblées.

L'achat d'une concession permet de s'assurer que la parcelle ne sera pas reprise avant 30 ans (le délai court à partir de la date d'achat, depuis 2010). En pleine terre : 500€ pour deux adultes +150€ par urne supplémentaire, 250€ pour les enfants, 250€ pour une ou deux urnes. Dans un caveau : 500€ pour un caveau construit par le concessionnaire, 1500€ pour un caveau préfabriqué (pour deux adultes) +150€ par urne supplémentaire ; dans une cavurne (petit caveau pour les urnes) : 600€ pour deux urnes et 950€ pour 4 urnes. Une concession dans un columbarium coûte 350€ pour une personne et 500€ pour deux personnes, gravure comprise. Ces tarifs sont multipliés par 5 pour les personnes qui n'ont jamais habité à Ottignies-Louvain-la-Neuve ou qui ont quitté la commune depuis plus de 10 ans. Le renouvellement est possible pour 30 ans, pour autant que le monument soit maintenu en bon état.

« La législation a changé au fil du temps. Certains grands caveaux (jusqu'à 24 places à Rofessart,

15 à Blocry...) ont été construits il y a plus de 100 ans et il y a encore de la place pour au moins 5 personnes à l'intérieur ! La concession ne prendra cours qu'au dernier inhumé, pour une durée de 50 ans, comme prévu dans les anciens règlements. »

La pelouse de dispersion des cendres comporte une stèle reprenant les noms uniquement des défunts décédés dans notre ville : 75€ pour 10 ans, renouvelable deux fois.

Les fœtus, des petites étoiles

Anciennement chauffeur mécanicien, Gabriel Amant a remplacé l'ancien fossoyeur en chef René Aldelof, quand celui-ci a pris sa retraite. Il apprécie son nouveau métier, qui lui donne l'occasion de rencontrer beaucoup de gens (familles, pompes funèbres, marbriers...).

Il est responsable - très impliqué de l'inhumation des fœtus (du 106^e jour au 180^e jour. Après, les décès sont déclarés et ce sont les pompes funèbres qui en ont la charge) dans la parcelle réservée aux petites étoiles, au cimetière d'Ottignies (parcelle de dispersion ou inhumation en fosse ordinaire, pour 5 ans).

« Après la bénédiction à la chapelle de la clinique, je transporte le petit cercueil (15x40cm environ) dans

ma voiture, jusqu'au cimetière. Mon coffre est toujours d'une propreté impeccable et le petit cercueil déposé sur une couverture en satin, blanche, au milieu des fleurs. Au cimetière, je le porte jusqu'à sa dernière demeure, si les parents n'ont pas le courage de le faire eux-mêmes. La cérémonie se passe parfois en présence d'un imam. »

Gabriel Amant s'adapte aux changements de réglementation, réfléchit aux améliorations à apporter (notamment la gestion vers zéro pesticide)...

« On nous demande de prévoir un lieu abrité pour les familles. C'est sans doute possible dans les grandes villes, mais dans nos cimetières de taille modeste, cela me semble difficilement réalisable. »

Une anecdote ? Gabriel Amant raconte comment des habitants se sont plaints de voir leurs pierres tombales devenues grasses : est-ce que les fossoyeurs y mangeaient leurs tartines ?!

« J'ai tenu ces tombes à l'œil et constaté que des corbeaux en vol y lâchaient des noix afin de les casser... et ensuite, venaient les déguster sur les pierres ! Ils trempaient aussi du pain dans l'eau des vases, après en avoir dispersé toutes les fleurs ! Pourquoi sur certaines tombes plutôt que sur d'autres, cela reste un mystère ! » ■

SECURITY CENTER

CH. ROUZEEUW

DÉPANNAGE TOUTES MARQUES • VENTE • PLACEMENT

Serrurerie • Clefs • Coffre-fort • Porte blindée & coupe feu

Contrôle d'accès • Automatisation de portes

Notre Expérience = Votre Sécurité !

Chée de Louvain, 371 • 1300 WAVRE • 010.24.11.21

Ouvert lundi ou vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 10h à 17h

info@rouzeeuw.be • www.rouzeeuw.be

Record
Mon banquier à moi à Ottignies
recordbank.be

Agence DEWERE-LEMAIRE

La banque Record vous offre un conseil personnalisé en :

- Placements
- Crédits
- Assurances

Espace du Cœur de Ville 16 à 1340 Ottignies

Tél. : 010 / 41 40 99
Fax : 010 / 41 97 93
Email : ND2L@RECORDBANK.BE

FSMA : ND2L.sprl107200 CB CA

Peace Assur

Placement, Épargne, Assurance, Crédit, Expertise

Assurez-vous la tranquillité...

Site : www.peaceassur.be
Mail : info@peaceassur.be
Tel : 0476/574525
Fax : 071/960733

FOVA - TOURDA
MAE - 28533

B Bees
www.bbees.be
Court-St-Etienne

Déposez votre liste de naissance, en magasin ou sur Internet, ou commandez en ligne sur le site très convivial bbees.be

B-BEES VOUS FACILITE LA VIE !

B-BEES : Tout pour bébé et maman !

Av. des Métallurgistes 14
1490 Court-Saint-Etienne
Belgique
T: +32(0)10/61.60.31
F: +32(0)10/61.60.31

Rejoignez-nous sur notre page Facebook pour découvrir nos nouveautés.

Visitez notre site internet : WWW.BBEES.BE
info@bbees.be

Clair de Vue

Espace du Cœur de Ville, 21
1340 Ottignies
Tel : 010 43 96 97
clairdevue@base.be
www.clairdevue.be

EXAMEN DE LA VUE
SPÉCIALISTE DE LENTILLES DE CONTACT

ENTRAÎNEMENT VISUEL

LES LUNETTES DE VOS ENFANTS sont garanties gratuitement chez votre opticien

Spécialiste verres Varilux, assurance adaptation

GROUP



Carnet Familial

Naissances

| | |
|----------------------------|-------|
| Ben-Aicha El Katrani, Badr | 01/08 |
| Debongnie, Alex | 01/08 |
| van de Voorde, Noha | 03/08 |
| Schmit, Lyse | 07/08 |
| Klepfisch, Vassili | 08/08 |
| Masnaoui, Leena | 11/08 |
| Tselentis, Caleb | 12/08 |
| Cuvelier, Alice | 13/08 |
| Mertens, Noah | 13/08 |
| Mertens, Tiago | 13/08 |
| Yarroum, Idriss | 14/08 |
| Gascard, Lily | 16/08 |
| Famularo, Pauline | 18/08 |
| Bosly Maréchal, Giulia | 18/08 |
| Nimenya, Ishimwe | 18/08 |
| Zech, Gaspard | 19/08 |
| Paulis, Guillaume | 19/08 |
| El Mahi, Louiza | 20/08 |
| Stiernet, Camille | 20/08 |
| Stiernet, Cloé | 20/08 |
| Zouaoui Tancre, Maya | 22/08 |
| Zouaoui Tancre, Donia | 22/08 |
| Martin, Charly | 25/08 |
| Fairon, Eden | 26/08 |
| Stumpf, Loïc | 29/08 |
| Bemba, Raphael | 29/08 |
| Háláciugá, Albert | 01/09 |
| Gillard Cariaux, Léa | 01/09 |
| Berete, Tessa | 01/09 |
| Klopfert, Guillaume | 02/09 |
| Nodjona Kamdoun, Kayran | 02/09 |
| Zangre, Wendpulumde | 02/09 |
| Donoso Jadot, Lilwenn | 02/09 |
| Vandeneynde, Jade | 02/09 |
| Baugniet, Jelena | 03/09 |
| Damayra, Linda | 03/09 |
| Romain, Isaline | 05/09 |
| Lonfils, Basile | 08/09 |
| Coulaud, Syméon | 10/09 |
| Sobieski, Elliott | 11/09 |
| Jaupain, Elise | 11/09 |
| Aratbi, Meriem | 12/09 |
| El Zaher, Kassem | 13/09 |
| Marroy, Adrien | 14/09 |
| Bentirhi, Shérazade | 16/09 |
| Zariouh, Jaber | 16/09 |
| Willems, Aubane | 17/09 |
| Poma Zambrano, Alejandra | 17/09 |
| Bachetti, Wiam | 18/09 |
| El Karfachi, Lina | 21/09 |

| | |
|------------------------|-------|
| Favresse, Hadrien | 24/09 |
| De Buijl, Charline | 25/09 |
| Fink, Félix | 27/09 |
| Van Schaftingen, Agnès | 30/09 |

Décès

| | |
|--|-------|
| Bourguignon, Michel | 06/08 |
| De Luca, Giacomo | 06/08 |
| Muraille, Valérie | 06/08 |
| Fastré, Lisette, épouse Goies | 08/08 |
| Goossens, Mariette, ve Dethy | 08/08 |
| Genette, Marcel | 10/08 |
| Vandenitte, Paulette, ve Bouchonville | 11/08 |
| Leroux, Jeanine, ve Lourtie | 17/08 |
| Belche, Paul | 19/08 |
| Godefroid, Philippe | 21/08 |
| Garcia Travieso, Isabel | 22/08 |
| Petitjean, Nelly, ve Morlot | 24/08 |
| Lalieux, Germaine, ve Fauconnier | 04/09 |
| Marteaux-Cossé, Willy | 05/09 |
| Spitaels, Léa, ve Blommaerts | 06/09 |
| Gérard, Charlotte, ve Etienne | 07/09 |
| Claeys, Alain | 08/09 |
| Bourguignon, Georgette | 11/09 |
| Occoffer, Rose-Marie | 11/09 |
| Stassinot, Marcel | 11/09 |
| Buisseret, Marie, ve Brouyaux | 12/09 |
| Mignolet, Robert | 13/09 |
| Gridelet, Jean | 14/09 |
| de Terwangne, Paule, ve de la Barre d'Erquelines | 16/09 |
| Feller, Marthe, ve Deravet | 16/09 |
| Leroy, Paul | 23/09 |
| Boyart, Annie, épouse Laureys | 27/09 |
| Rémus, Monique, ve Brassart | 27/09 |

Joyeux Noël et bonne année!

Les autorités et les membres du personnel de la Ville, du CPAS et de la zone de police d'Otignies-Louvain-la-Neuve vous souhaitent une belle fin d'année et de joyeuses fêtes.

Ils vous présentent leurs vœux les plus sincères et les plus cordiaux pour que 2015 voie se réaliser vos souhaits personnels et professionnels.

Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 30 septembre.

Avant l'examen des points inscrits à l'ordre du jour, le conseiller Nicolas Vander Maren évoque un article paru dans un journal, qui critiquait le fonctionnement du Conseil. Il en rappelle la règle et insiste « Si la minorité n'intervient pas sur un point, c'est parce qu'elle est d'accord avec la proposition du Collège. »

Le bourgmestre Jean-Luc Roland demande l'inscription d'un point en urgence, qui sera traité à huis clos. Il s'agit de permettre à un de nos policiers, victime d'une rébellion lors d'une intervention en septembre, de bénéficier de l'assistance d'un avocat pour une réclamation en dommages.

Les conseillers approuvent l'ordonnance de police pour la prochaine édition des 24 Heures vélo. Le bourgmestre en explique les nouveautés : l'interdiction de toute boisson alcoolisée autre que la bière, l'usage du gobelet réutilisable, la limitation du son à 92db pour les grandes soirées, 90db pour les soirées moyennes et 75db pour les musiques d'ambiance.

Plusieurs points concernent le lancement de la procédure pour l'achat de 48 abribus auprès de la Société Régionale Wallonne du

Transport (SRWT). Le coût total est estimé à 95.000€. « Jusqu'à présent, les abribus étaient publicitaires. La convention avec l'opérateur privé est arrivée à échéance, personne n'a remis d'offre pour la reconduire. Les abribus privés seront donc retirés », précise Jean-Luc Roland. La minorité suggère d'y remettre de la publicité, pour bénéficier d'une recette.

Les conseillers marquent leur accord pour la reprise, par la Ville, à titre gratuit, des bâtiments des écoles du Centre et de La Croix, ce qui permettra d'y faire les améliorations devenues nécessaires avec le temps.

L'échevine des Bâtiments Annie Galban-Lecléf annonce que les travaux d'extension de l'hôtel de ville se terminent. Il faut maintenant entamer la rénovation de l'ancienne partie, qui prévoit notamment le remplacement des convecteurs et la réorganisation de la salle des mariages en bureaux. Coût : 100.000€.

Alors qu'il s'agit de voter l'octroi d'une subvention de 400€ qui permettra à une habitante de louer la grange du Douaire pour la présentation d'un premier CD musical, le conseiller Nicolas Van

der Maren remet en question la procédure d'octroi des subsides. Il dénonce « une certaine politique de saupoudrage alors que les finances de la Ville sont dans le rouge. » L'échevin de la Culture David da Câmara Gomes répond qu'il faut maintenir un mécanisme de soutien aux projets ponctuels mais ne pas réduire la politique culturelle à l'attribution de ces subsides-là. Néanmoins, il accepte qu'un effort soit fait pour rendre le processus d'attribution plus transparent et propose d'associer la minorité à cette réflexion.

Le point relatif au placement de fascines pour retenir les boues est retiré, sur proposition de l'échevin David da Câmara Gomes, parce que le dossier proposé à la consultation était incomplet et que la discussion n'a pas pu avoir lieu en commission technique. Le conseiller Dominique Bidoul enrage : « On va perdre du temps alors que dans certaines zones, les gens attendent le dispositif depuis deux ans. Ils risquent encore d'être sinistrés en cas d'orage. » Le bourgmestre Jean-Luc Roland rappelle que plusieurs mesures ont déjà été prises, pour éviter les coulées boueuses dans différents bassins versants, qu'on travaille souvent sur des terrains privés et qu'il faut l'accord des propriétaires.



Les mesures seront complétées au fil du temps. Un mois de report à cette période de l'année n'est sûrement pas catastrophique.

Si le Conseil est convoqué le 30 septembre, c'est traditionnellement pour faire le point sur les chiffres de l'enseignement communal. L'échevin de l'Enseignement Michel Beaussart explique que ceux-ci sont à peu près similaires à ceux de l'an dernier. On totalise 857 élèves dans les écoles primaires communales et 551 en maternelles. « Ce chiffre des maternelles va augmenter en cours d'année puisque les enfants arrivent dans les classes d'accueil quand ils ont deux ans et demi. La fréquentation augmente un peu dans certaines écoles (Blocry et Céroux) et diminue dans d'autres (Lauzelle et Limauges), suivant le rythme démographique des quartiers : si la population y est plus jeune, le nombre d'élèves augmente. »

En charge également de l'Energie, Michel Beaussart présente le marché de service relatif à l'optimisation énergétique des bâtiments (contrat de performance énergétique) pour le Centre culturel,

l'école du centre, l'hôtel de ville et les bâtiments communaux du Cœur de Ville (Ottignies). Pour ce faire, il communique le cadastre énergétique réalisé par le conseiller en énergie de la Ville, qui permet désormais de classer les 114 bâtiments communaux (45.000m² au total, sur 85 sites) suivant leurs performances énergétiques. On y découvre, par exemple, que les piscines de Blocry représentent 25% de la consommation électrique de la Ville. C'est que les pompes de la piscine chauffent l'eau, alors qu'un chauffage au gaz vaudrait mieux qu'un chauffage électrique. « 1.500.000€ de coût d'énergie annuel, pour l'ensemble des bâtiments de la Ville, ce n'est pas négligeable », constate l'échevin. « Nous avons réalisé un classement des interventions prioritaires, à commencer par le Centre culturel, le bâtiment de TV Com, celui de la police, et l'école de Blocry. »

En fin de séance, les conseillers de la minorité souhaitent connaître l'état d'avancement du dossier relatif à la rénovation urbanistique de la place du Centre. Ils interrogent aussi le Collège au sujet du plan de délestage électrique.

La conseillère Bénédicte Kaisin présente le rapport d'activités de la société de logements sociaux IPB, dont elle est l'une des administratrices, y représentant notre Ville. Le conseiller Patrick Piret-Gérard partage sa joie d'avoir obtenu la médaille du mérite de la part de Veszprém, dans le cadre du jumelage médical avec notre jumelle de Hongrie. « Ce mérite doit être partagé pour au moins deux raisons. Il a d'abord fallu une décision d'initier un jumelage avec une commune d'un pays de l'ex-Europe de l'est, juste après la chute du mur de Berlin. Il a ensuite fallu que des confrères - auxquels se sont joints quelques non-médecins - acceptent de partager cette vision « citoyenne » du jumelage qui consistait à établir des liens entre les habitants de nos deux cités, ce qui signifiait nous accueillir dans nos familles respectives et maintenir la relation au travers du temps », constate le conseiller. « Un jumelage, c'est un véritable engagement de démocratie participative qui permet de resserrer les liens entre des peuples d'horizons différents. » ■

le budget d'un peu plus de 250.000€ à l'exercice propre. En y ajoutant 79.800€ de moyens supplémentaires (aux exercices antérieurs), la situation s'améliore de 333.400€ par rapport au budget initial. Le boni global s'élève à 2.905.505€.

Dans la foulée, le bourgmestre présente la première modification au budget 2014 de la police. La diminution des dépenses (moins de frais de personnel, puisqu'il n'y a pas eu d'indexation et que la zone ne recrute pas aussi facilement qu'elle le voudrait) est plus forte que la diminution des recettes, ce qui permet de réduire le subsidé communal de 92.700€.

Suite à la 3^e modification budgétaire ➤

de la Ville, le solde de l'exercice propre (235.000€ au budget initial) descend à 67.000€. « Le maintien d'un solde positif n'était pas garanti en raison des mauvaises nouvelles venues du fédéral : une diminution de l'IPP (impôt des personnes physiques) de plus de 650.000€, une augmentation de 290.000€ pour le service incendie », explique Jean-Luc Roland. « Heureusement, quelques nouvelles plus positives ont partiellement compensé ce déficit. Par ailleurs, la circulaire budgétaire autorise d'inscrire une « recette anticipative du compte », ce qui permet d'arriver à une modification budgétaire très rassurante. »

La minorité s'abstient.

Bâtiments

L'échevine des Bâtiments Annie Galban-Leclef demande aux conseillers d'approuver l'achat de deux camionnettes pour le service Travaux, via le marché du Service Public de Wallonie (SPW). Le conseiller Nicolas Van der Maren regrette que le catalogue du SPW ne permette pas l'achat de véhicules hybrides, moins polluants.

L'échevine évoque le remplacement de châssis et de la chaudière de l'école de Mousty, les travaux de rénovation de la salle de gymnastique de l'école de Blocry, l'épuration des eaux usées et l'aménagement des vestiaires du club de football du Stimont, les travaux de sécurisation du gril technique du Centre culturel, le remplacement d'une conduite de gaz à l'école du Centre...

Le coût de l'antenne administrative (4.927.303€, dont 1.100.000 de subsides régionaux) revient sur le tapis, au moment d'approuver le décompte final du projet. « On pouvait se permettre un bâtiment de 3.300.000€ (le budget estimé au départ) mais pas de 5 millions. Sept avenants pour un projet, j'ai rarement vu ça », s'étonne le conseiller Cédric Jacquet. L'échevine répond que le marché a été attribué à 4.030.000€ et qu'au départ, il n'était pas prévu que la

police s'installe dans l'antenne. « On épargne les 3500€ de location mensuelle à la Grand Rue, là où se trouvait la police auparavant, dans des locaux beaucoup plus petits », précise l'échevine des Bâtiments. « De plus, nous percevons un loyer mensuel de 2700€ pour les locaux occupés précédemment par le service des Etrangers à la Grand-Place. »

Le conseiller Jacques Benthuy, ancien échevin des Bâtiments, rappelle qu'il a fallu aller très vite, en son temps, pour pouvoir prétendre au subsidé régional. Le projet a évolué ensuite. « C'était le seul terrain que nous possédions à Louvain-la-Neuve, il eut été dommage de ne pas profiter au maximum de sa surface. »

« Vouloir qu'un projet n'augmente pas en cours de route, c'est nier la réalité de la vie », ajoute l'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau. « On aurait peut-être dû penser ce bâtiment encore plus grand, car on ne construit qu'une fois. »

La minorité s'abstient.

Taxe et subsides

Les conseillers votent le maintien de la taxe communale relative à la collecte et au traitement des déchets ménagers. « Puisque nous sommes à l'intérieur du « coût-vérité », il n'y a pas lieu de modifier le tarif », précise l'échevin des Finances David da Câmara Gomes. Le conseiller Dominique Bidoul suggère d'offrir des poules à la population, comme cela a été fait dans d'autres communes. Le conseiller Julien Tigel Pourtois regrette que sa proposition de 2013 - à savoir, taxer davantage les commerces et entreprises, gros producteurs de déchets - n'ait pas été prise en considération. L'échevin promet de l'analyser.

S'agissant de l'octroi d'un subsidé de 600€ aux éditions néolouvanistes Quadrature, pour l'organisation de leur 10^e anniversaire (divers événements), la minorité s'abstient, dans l'attente d'un règlement qui listera des critères objectifs pour

l'attribution des subsides culturels.

Unanimité, par contre, pour l'octroi d'un subsidé extraordinaire de 15.000€ au Centre Sportif Local Intégré (CSLI) pour la prise en charge de travaux (carrelage, électricité et peinture) dans les locaux des clubs de rugby et base-ball. Le conseiller Jacques Otlet estime que plusieurs des bâtiments dédiés au sport ont été remis « dans un état de délabrement plus qu'avancé » au CSLI, dont les ouvriers sont dépassés par l'ampleur de la tâche de rénovation. L'échevine des Bâtiments Annie Galban-Leclef et l'échevin des Sports Benoît Jacob assurent que les travaux lourds seront toujours effectués par le service des Travaux. « Ce n'est pas un transfert de propriété mais de jouissance », ajoute le bourgmestre Jean-Luc Roland. « La Ville conserve sa responsabilité de propriétaire. »

Mobilité

Unanimité pour la modification du plan d'investissement communal, pour y intégrer l'égouttage attendu depuis longtemps à la rue des Prairies et à la rue des Vergers. Il sera posé par l'intercommunale IBW, pour le compte de la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE). C'est une excellente nouvelle pour les finances de la Ville. L'échevin de la Mobilité annonce par ailleurs l'achat d'un nouveau système de fermeture pour les 93 barrières d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Le système actuel de clés numérotées est arrivé en bout de course, avec l'épuisement des 10.000 combinaisons possibles. De nombreuses clés n'ont pas été rendues et sont utilisées sans autorisation : on retrouve souvent des cadenas et des barrières ouvertes... « Le nouveau système de clés programmables permettra de gérer les accès de manière plus fine. On pourra désactiver les clés à distance et savoir qui n'a pas fermé la barrière », détaille David da Câmara Gomes. Unanimité.

Les conseillers doivent se prononcer sur le déclassement d'une bande de circulation au boulevard de Lauzelle, pour y créer une bande de

Le compte rendu de la séance du 4 novembre.

L'assemblée apprend la décision du conseiller Jean-Marie Paquay de démissionner, pour raisons de santé. L'échevine Annie Galban-Leclef fait l'éloge d'un compagnon politique loyal et fidèle. Elle retrace sa carrière professionnelle, son arrivée au Conseil communal en 2006, où il fut « d'une efficacité redoutable ». Des propos appuyés par les représentants de tous les groupes politiques.

Jean-Marie Paquay est remplacé par la première suppléante Carine Swinnen (conseillère au CPAS depuis 2007), qui prête serment avant de rejoindre les bancs de la majorité.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland



La prestation de serment de Carine Swinnen

présente le compte 2011 de la zone de police, lequel améliore



parkings supplémentaire (tronçons Blocry/Hocaille et Hocaille/porte des Wallons). La conseillère Nelly Roobrouck estime que cet aménagement amène de l'insécurité, pour les automobilistes (qui doivent franchir une ligne blanche) et les habitants (recul de voitures...). Le conseiller Nicolas Van der Maren suggère de négocier avec l'UCL, pour qu'elle mette ses parkings à la disposition de tous, en soirée et le week-end. « *L'Hocaille est le seul quartier à n'avoir qu'un accès sur la rocade extérieure, d'où les difficultés rencontrées le mercredi et tous les soirs, aux heures de forte fréquentation du centre sportif de Blocry* », constate le bourgmestre Jean-Luc Roland. Comme l'échevin de la Mobilité, il est persuadé que la bande de parkings supplémentaire permettra de résoudre en partie les problèmes de stationnement à l'Hocaille. « *C'est le résultat d'une négociation entreprise avec le SPW depuis plusieurs années. On peut se réjouir de cet heureux aboutissement.* »

« *Il ne faut pas qu'en autorisant ces parkings-là, on désresponsabilise l'Université. D'autres emplacements sont indispensables au vu des projets immobiliers. Il y a des possibilités* », insiste le conseiller Jacques Otlet, qui s'abstient (ainsi que l'ensemble de son groupe).

Egalement échevin des Espaces verts, David da Câmara Gomes présente la stratégie de lutte contre les inondations, qui se complète chaque année. Il

soumet le projet d'installation de 7 fascines « mortes » (réalisées à l'aide de branches mortes) et une fascine vivante (branches de saules qu'on plante et qu'on espère voir reprendre) sur les terres de plusieurs agriculteurs, pour éviter les coulées boueuses dans les bassins versants de notre ville.

Cultes

Le budget 2014 de la fabrique d'église de Rofessart est approuvé par la tutelle. L'échevin des Cultes Benoît Jacob rappelle comment la Ville de Wavre (NDLR : la paroisse se trouve sur Ottignies-Louvain-la-Neuve et Wavre) a refusé d'intervenir pour la réparation de l'orgue, considérant que la non remise en état de celui-ci n'empêchait pas l'exercice du culte. « *Nous estimions, nous, que la fabrique devait préserver son patrimoine. Cela dit, il n'était pas question d'assumer la part incombant à Wavre.* » La tutelle a donné raison au Collège d'Ottignies-Louvain-la-Neuve : la fabrique doit préserver son patrimoine, en ce compris son orgue. La tutelle a proposé que la fabrique introduise une demande de classement de l'orgue, afin de ne pas faire supporter la charge de sa rénovation aux communes. Elle a aussi recommandé de recourir à un emprunt pour financer la réparation. « *Emprunt que les villes concernées rembourseront, de toute façon* », remarque l'échevin. Deux votes « contre », 7 abstentions. La conseillère Nelly Roobrouck vote « pour », avec la majorité.

Les comptes 2013 des fabriques sont présentés ensuite. « *Tous très largement en boni* », ne s'étonne pas le conseiller Jacques Otlet. « *C'est toujours comme ça : les prévisions sont gonflées pour se mettre à l'abri du besoin. Je vous propose de raboter les subventions!* ». L'échevin des Cultes explique les bonis par les reliquats des années précédentes.

L'échevin de l'Energie Michel Beaussart évoque la nécessité de pouvoir piloter à distance les systèmes de régulation de cinq bâtiments de la Ville, et de mettre en place du « télécomptage » sur certains compteurs. Unanimité.

Un peu de tout

Plusieurs points ajoutés par des conseillers sont présentés en fin de séance : sur le plan de délestage électrique, la mise en œuvre du PCA de Ferrière, la participation à l'opération « La Belgique se couvre de rubans rouges » du 1^{er} décembre (pour sensibiliser à l'importance de continuer à se protéger, alors qu'on fait face à une recrudescence des infections sexuellement transmissibles), la proposition d'adhérer à l'opération « Carrefours des générations » (non retenue, notre Ville ne limitant pas son action intergénérationnelle à la journée européenne des solidarités entre les générations). ■

Ville-Lumières, avec Amnesty

Illumination le mercredi 10 décembre, à 17h30, sur la place de l'Université de Louvain-la-Neuve. Venez allumer une bougie Amnesty et partager un moment de convivialité autour d'une boisson chaude.



Commémoration

Notre Ville organisait la 8^e édition du ravivage de la Flamme du Souvenir, le 8 novembre au monument de Mousty.

Anciens combattants, prisonniers de guerre, résistants... sont venus de Wavre, Genval, Incourt, Jodoigne, La Hulpe, Orp-Jauche... mais aussi de la province de Ost-Vlaanderen, de Hannut, Jemeppe sur Sambre... pour participer - avec les autorités et les représentants des fédérations d'anciens combattants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve - à la 8^e édition du ravivage de la Flamme du Souvenir commémorant l'armistice signé le 11 novembre 1918 (marquant la fin de la Première Guerre mondiale). Rassemblés à la Ferme du Douaire, ils se sont rendus, en cortège, devant l'église de Mousty, pour y fleurir le monument aux morts et y allumer leurs flambeaux à la flamme provinciale.

L'échevine des Associations patriotiques Annie Galban a signalé que « *Commémorer, c'est*



Paul Winand, ancien volontaire de guerre, et Denis De Baeremaeker, élève en 1^{re} primaire à l'athénée Paul Delvaux, ont allumé le flambeau d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

faire de l'éducation civique et de la pédagogie citoyenne. Nous devons attirer l'attention sur les dérives en tous genres et quotidiennement, être vigilants pour défendre les valeurs de respect des autres, acceptation des différences et la

tolérance mutuelle. » Après avoir évoqué son grand-père maternel, appelé au front en 1914 alors qu'il avait 19 ans, et qui a été gazé dans les tranchées lors de la bataille de l'Yser - « *Toute sa vie, il a souffert des voies respiratoires et il est décédé d'un cancer du poumon à 60 ans* » - elle a cité plusieurs des actions organisées pour sensibiliser les citoyens.

Le président provincial du Brabant wallon de la FNC Jean-Luc Lengelé a lu un poème de Patrick Mallory et invité le public à entendre la chanson de son spectacle qui rend hommage à l'héroïne tournaïsiennne Gabrielle Petit, espionne fusillée par les Allemands en 1916.

L'animation musicale était assurée par la Philharmonie Royale Concordia d'Ottignies et le cornemuseur Jérôme Chalon. ■

Un PLP à Mousty

Attention : les voisins veillent, dans le quartier « Bel Horizon ». Ils ont constitué un Partenariat Local de Prévention, pour accroître le sentiment de sécurité dans leurs rues.

Après la rue Haute (Blocry) et le Petit-Ry, les habitants de l'avenue Bel Horizon, de la rue des Pâchis et de la rue des Prés (Mousty) se sont aussi dotés d'un Partenariat Local de Prévention (PLP, ex-Réseau d'Information de Quartier RIQ), pour renforcer la cohésion au sein du quartier, conscientiser chacun à l'importance de la prévention de la criminalité et des incendies, mettre en place une collaboration avec la police...

Les habitants du quartier « Bel Horizon » ont décidé de se doter d'un PLP suite à plusieurs vols commis dans les habitations en avril 2014.

Une première réunion avec la police, en mai, a porté sur les diverses mesures de prévention du vol. Une seconde rencontre, en juin, a réuni les personnes intéressées par la création d'un PLP, pour élaborer une charte, un règlement d'ordre intérieur et un plan de communication. Elles sont une quinzaine à avoir accepté d'être membres du PLP et de respecter le règlement qui en précise l'organisation.

Pas une milice privée

Il ne s'agit nullement d'instaurer une milice privée, ni d'encourager la délation, mais plutôt de mettre en place un réseau pour favoriser l'échange d'informations entre les riverains et la police.

L'inspecteur de proximité communiquera certaines informations (stratégie policière pour la protection du quartier, mesures de prévention...) au coordinateur, qui les répercutera aux membres du PLP. Ainsi l'ensemble du quartier sera rapidement informé des mesures à prendre éventuellement. Inversement, si un habitant constate quelque chose d'anormal dans le quartier, il pourra en faire part directement à la police, ou aux membres du PLP qu'il connaît, lesquels se chargeront de faire suivre l'information. ■

Info 010 / 43 63 60 (police)

Plongés dans l'obscurité, cet hiver ?

Que se passera-t-il en cas de pénurie d'électricité ?

Après les microfissures découvertes dans les centrales de Doel 3 et Tihange 2 (qui ont entraîné leur fermeture) et la fermeture récente de Doel 4, les autorités publiques craignent que l'approvisionnement en électricité ne soit pas suffisant pour répondre à la demande cet hiver. Surtout s'il fait très froid en Europe (la Belgique est dépendante de ses importations d'électricité), pendant les périodes de forte consommation (en semaine, entre 17 et 20h).

Dans le doute - mieux vaut prévenir que guérir - elles ont décidé de prendre des mesures, pour éviter le risque de « black-out » général (l'effondrement soudain du réseau électrique).

La première consiste à vous inviter à réduire votre consommation. En plus de diminuer votre facture énergie, cela permettra éventuellement d'éviter un

délestage. La Ville fera aussi des efforts en ce sens.

La seconde consiste à organiser un délestage « préventif » (des phases de coupure plus ou moins fréquentes et plus ou moins prolongées), si nécessaire.

Délestage préventif

Le gestionnaire du réseau haute tension Elia a préparé un plan de délestage pour réduire la consommation de manière drastique aux heures les plus critiques. Ce plan prévoit la découpe du pays en six tranches, qui « épargnent » les zones à forte densité de population et les zones industrielles.

Ainsi, il n'y aura pas de délestage préventif à Louvain-la-Neuve (« tranche 0 »). Le reste de la commune est essentiellement situé en « tranche 1 » (voir la carte ci-dessous), où le délestage sera programmé en dernier lieu. Néanmoins, certaines de nos rues

sont reprises en tranche 6 (à la limite avec Court-Saint-Étienne) ou en tranche 5 (chaussée de Bruxelles, à la limite avec Rixensart), zones qui seront délestées les premières.

Pour savoir dans quelle tranche vous vous situez, consultez la liste des rues concernées sur le site du gestionnaire du réseau de distribution Ores : www.ores.net. N'oubliez pas vos voisin(e)s âgé(e)s qui n'auraient pas accès à internet : prévenez-les.

La clinique Saint-Pierre et le Centre hospitalier neurologique William Lennox sont des sites protégés : en cas de coupure, ils seront réalimentés prioritairement.

L'IECBW a pris les dispositions nécessaires pour qu'il n'y ait pas d'interruption de la fourniture en eau, ni de baisse de pression.

Si un délestage est programmé, nous serons informés plusieurs jours à l'avance afin de prendre

les mesures qui s'imposent. La coupure sera confirmée dans les 24 heures qui la précèdent. A ce moment, nous vous préviendrons, si vous vous êtes inscrit sur notre

service d'alerte via SMS (sur la page d'accueil de notre site www.olln.be, en bas de la colonne de gauche). Restez aussi à l'écoute des radios et télévisions.

Un réseau de communication autonome à votre disposition

Pendant le délestage, les télécommunications seront perturbées. Si votre téléphone ou GSM ne fonctionne pas et que vous devez appeler les secours (pompiers, ambulance et police), vous pouvez vous rendre au commissariat de police (rue du Monument, 54, à Ottignies), qui dispose d'un groupe électrogène.

En cas de délestage en tranche 1 (la majorité du territoire d'Ottignies, Céroux-Mousty et Limelette), la Ville installera des postes de communication (où vous pourrez

appeler les secours uniquement) en 6 lieux : devant les églises de Céroux, Rofessart, Limelette, Petit-Ry, au rond-point de La Croix et sur le parking de l'école Notre-Dame de Mousty. Les agents présents dans des véhicules avec gyrophare orange seront équipés de radio du réseau Astrid, prévu pour fonctionner même en cas de coupure de courant. Ils sont repris sur la carte en p.22.

Une permanence « Astrid » sera aussi assurée au centre pédiatrique des Clairs Vallons.

Vous souffrez d'une pathologie nécessitant une assistance électrique permanente et vous habitez en tranche 1, 5 ou 6 ?

Parlez-en à votre médecin généraliste. Un local situé au Complexe sportif de Blocry (Louvain-la-Neuve) vous accueillera en cas de délestage. Vous devrez vous y présenter une demi-heure avant le début du délestage, muni de l'appareil d'assistance dont vous avez besoin.

Vivre sans électricité ?

Sans électricité, nos habitudes seront bouleversées : coupures du téléphone, coupure du GSM après un certain temps (les antennes ont une autonomie de quelques heures), barrières fermées aux passages à niveau, pas d'éclairage public, pas de feux de signalisation...

A chacun d'adopter alors les bons réflexes, pour éviter l'accumulation des problèmes :

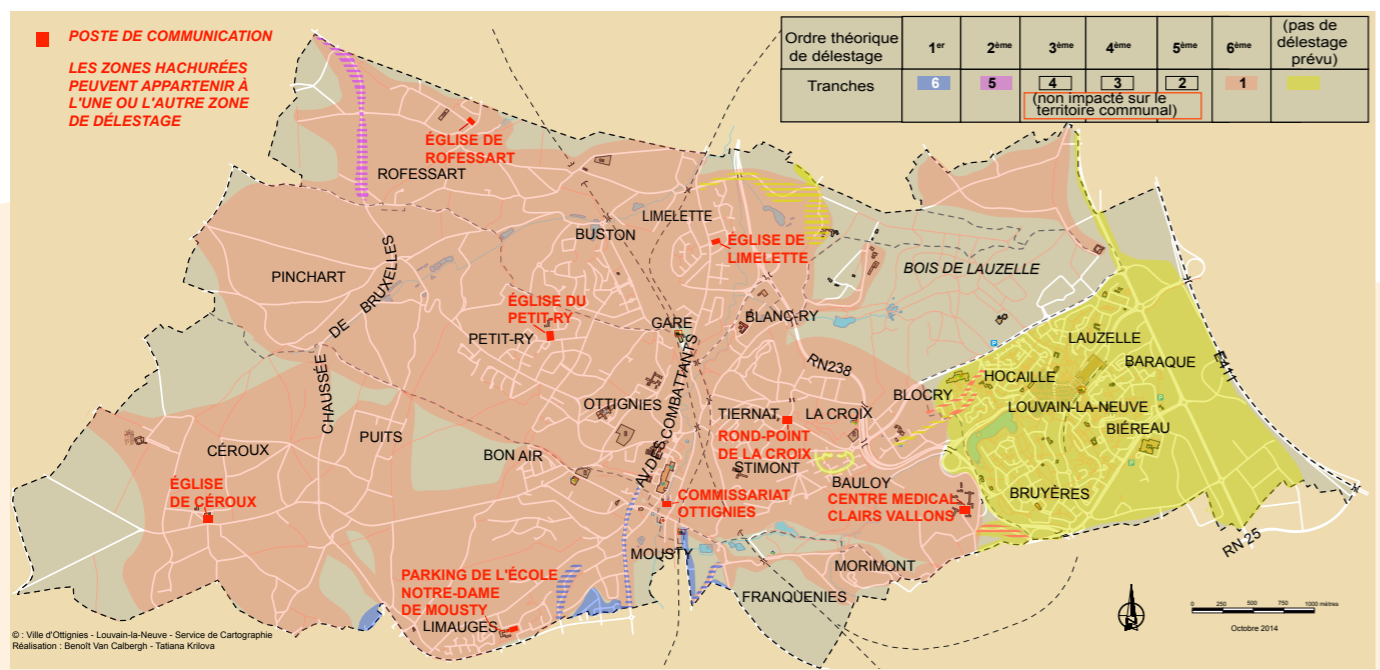
- éviter de circuler en voiture (si ce n'est pas possible, respecter les panneaux de signalisation, en l'absence de feux) ;
- ne pas s'éclairer à l'aide de bougies, pour éviter les risques d'incendie. Mieux vaut acheter des lampes de poche ou lampes à dynamo ;
- ne pas utiliser de chauffage d'appoint au mazout/pétrole,

ne pas utiliser de groupes électrogènes d'appoint, pour éviter les risques d'incendie, électrocution... ;

- avant d'utiliser un poêle à bois, s'assurer que la cheminée a été entretenue ;
- maintenir portes et fenêtres fermées, pour conserver la chaleur ;
- arrêter les ascenseurs 15 minutes avant les coupures. ■

Informations générales
www.offon.be
www.crisebw.be
www.ores.net
www.elia.be

Informations communales
 010 / 43 60 05 (en semaine de 10 à 12h + répondeur, delestage@olln.be)



Carte indicative des zones de délestage et des postes de communication
 Cette carte a été établie sur base des informations fournies par ORES. La Ville ne peut donc pas être tenue pour responsable des informations relatives aux zones de délestage qui y figurent.

Un tuteur énergie

Vos factures d'énergie explosent, pourquoi ? Vos consommations de gaz/électricité/mazout sont trop élevées, comment les gérer mieux ? Le « tuteur énergie » du CPAS peut vous aider à répondre à ces questions.

Le CPAS propose un nouveau service afin de vous aider à adopter des gestes économeurs d'énergie et de mettre en évidence les faiblesses de votre logement, dans cette matière.

Le tuteur énergie Lionel Van Den Abeele se rend chez vous afin de réaliser un bilan énergétique global de votre habitation. Il examine vos équipements électroménagers/de chauffage et parle avec vous de vos habitudes de consommation.

Dans son rapport, il vous proposera des trucs et astuces permettant de réduire les dépenses énergétiques en adoptant de nouveaux comportements. Il évoquera aussi des investissements prioritaires, pour améliorer la performance énergétique du bâtiment et ainsi générer des économies d'argent.

Si ce service (gratuit) s'adresse en priorité aux personnes précarisées, tout citoyen désireux de réduire sa consommation d'énergie sera conseillé.

Deux permanences sont organisées :

- les mercredis de 13h30 à 16h, dans les locaux du CPAS à Louvain-la-Neuve (Voie des Hennuyers, 1) ;
- les jeudis de 13h30 à 16h, dans les locaux du CPAS à Ottignies (Espace du Cœur de ville, 1).

010 / 43 65 11
www.logement-energie@cpas.olln.be



Arrivé de Strasbourg à pied

Pour faire connaître la maladie de Friedreich.

Originaire de Bischheim (France), Christian Baucheron a entrepris une marche humanitaire en solitaire, le 12 septembre dernier au départ de Strasbourg, pour faire connaître la maladie de Friedreich dont sa fille est atteinte et récolter des fonds afin de faire avancer la recherche médicale.

Après avoir traversé une partie de la France et le Grand-Duché du Luxembourg, il est arrivé à Louvain-la-Neuve le 24 septembre en début de soirée, où il a été accueilli par l'échevine de la Santé Cécile Lecharlier.

« Malheureusement, je me suis fié à des indications reçues de vive voix et me suis trompé de chemin ! J'aurais pu arriver avant l'orage ! »

Trempé jusqu'aux os, mais souriant, le septuagénaire a expliqué comment l'étape du jour - 33km au départ de Malonne, pour une moyenne de 5,9km/h - lui avait donné l'occasion de rencontrer des coureurs à pied, des paysans... et un homme dont l'épouse souffre d'un cancer du sein.

« Il a été ravi de découvrir que je me battais pour faire connaître la maladie de ma fille. Pour me faire entendre et donner de l'importance à mon projet, il fallait faire un grand bout de chemin. »



Christian Baucheron et ses proches, accueillis par l'échevine de la Santé Cécile Lecharlier, le 24 septembre à Louvain-la-Neuve.

200 à 250 cas en Belgique

Chargés de la logistique, Annick, Robert et Michèle Baucheron - épouse, frère et belle-sœur du marcheur - distribuaient des feuillets d'information, sous le auvent de leur caravane installée place de l'Université.

« La pluie a fait fuir tout le monde, les passants n'ont pas été très curieux aujourd'hui. »

Qu'importe, la bonne humeur était au rendez-vous. L'échevine de la Santé a été surprise d'entendre que l'ataxie de Friedreich, maladie neurologique rare, d'origine génétique (un gène défectueux sur le chromosome 9), touche environ 1500 personnes en France et

200/250 en Belgique. Elles sont représentées respectivement par les associations AFAF et ABAF.

« La maladie débute souvent entre 5 et 15 ans, parfois à l'âge adulte », a expliqué Christian Baucheron. « Elle se manifeste principalement par des troubles de l'équilibre et de la coordination des mouvements. Les facultés intellectuelles restent intactes, ce qui rend la maladie d'autant plus difficile à supporter. »

La famille Baucheron allait loger dans un camping de Huldenberg avant la 13^e et dernière étape (après 500 km de marche), qui allait conduire le marcheur au Parlement européen de Bruxelles, le 25 septembre. ■

AUTREMUR

PEINTURES NATURELLES

PEINTURES MINÉRALES

AVENUE DES MÉTALLURGISTES 1
1490 COURT-SAINT-ETIENNE

TÉL. : 010 62 01 64 - WWW.AUTREMUR.BE

MAISON CROIX-ROUGE

OTTIGNIES LLN COURT S' ETIENNE
Rue de Franquénies, 10, à 1341 Céroux-Mousty

- ✦ l'épicerie sociale chez APIDES, Clos de l'Acierie, 1, à Court-St-Etienne, ouverte les **mardi** et **jeudi** de 9h à 12h
- ✦ la vestiboutique ouverte en nos locaux les **mardi** et **jeudi** de 8h30 à 11h30
- ✦ le service Hestia destiné à des personnes isolées ou en situation difficile
- ✦ les collectes de **sang**
- ✦ les formations (brevet élémentaire BEPS, Secourisme, etc..)
- ✦ animation en maisons de repos
- ✦ le prêt de matériel sanitaire
- ✦ les **secours**

Vous avez envie d'en savoir **plus** sur nos activités et vous avez quelques heures à nous consacrer, nous serons **ravis** de vous **accueillir** en nos locaux. Vous pouvez également nous contacter au 010/41 88 66 ou par mail sl-ottignies-lln@redcross-fr.be

Nous vous en **remercions**.
Anne Jacobs,
Présidente de la MCR




Colombine
Lingerie - Corseterie
Balnéaire

Boulevard Martin, 32
1340 OTTIGNIES - LLN
Tél. : 010 41 49 30
www.lingerie-colombine.be



Crescendimmo REAL ESTATE votre agence immobilière de proximité

Pionnière tant dans son esprit innovant que dans sa qualité de construction
La résidence Beaufort est incontournable sur Gembloux !
(immeuble basse énergie PEB A et B, double flux individuel, adaptée aux PMR)

50% vendu ! Joyeux Noël et Bonne Année 2015

Venez découvrir la nouvelle Résidence Beaufort à Gembloux dans le Domaine «A tous Vents»

- 1 chambre à partir de 169.500€ htva
- 2 chambres à partir de 178.000€ htva
- 3 chambres à partir de 190.500€ htva

Prévoir un parking et une cave en plus.

Pour plus d'informations contactez-nous au 010/65.10.03
Info.corbais@cre.be
Crescendimmo Corbais
Visitez notre site internet : www.cre.be
Tenez-vous à jour via notre page Facebook : Crescendimmo Corbais

Un ginkgo biloba

Offert à la Ville, par la Maison de la laïcité, le 13 novembre.

La Maison de la laïcité Hypathia d'Ottignies fêtait le 10^e anniversaire de l'inauguration de son bâtiment situé à la rue des Deux Ponts, en novembre. A cette occasion, ses membres ont offert un ginkgo biloba à la Ville. Il a été planté dans le bas de la prairie Orban, le 13 novembre, en présence des autorités communales et des sympathisants de la Maison.

« Vu ses feuilles bilobées, cet arbre symbolise, pour les laïques, la séparation de l'église et de l'état, du spirituel et du temporel », a expliqué le président d'Hypathia Yves Devulder.




Official dealer **Meguiars**

Dominique Roger

Nettoyage de véhicules à domicile
Préparation à la vente
Du simple nettoyage régulier à la remise à neuf complète d'un véhicule

rogerdominique911@gmail.com
+ 32 (0)498 69 51 34
TVA BE 0549 704 146

by **Rd**
Wash Car At Home

Dites stop aux mariages d'enfants

L'ONG « Plan » mène une campagne de sensibilisation sur les mariages d'enfants. Et si vous la souteniez ?



Les mariages précoces sont l'une des pires formes de violation des droits de l'enfant au monde. Chaque jour, 39.000 fillettes voient leur avenir détruit par cette pratique qui les condamne à quitter l'école, à subir des violences sexuelles et à risquer leur vie lors de grossesses précoces.

Plan, l'une des plus grandes ONG de défense des droits de l'enfant dans le monde, mène un combat acharné contre ce fléau en mobilisant les enfants contre la pratique, en soutenant la scolarisation des filles et en travaillant directement avec les villageois, les chefs religieux, les autorités locales et les gouvernements. Un travail difficile mais qui donne des résultats.

En Belgique, l'ONG a lancé (le 11 octobre dernier) une grande campagne sur cette question, invitant les responsables politiques et les citoyens à agir pour mettre fin aux mariages précoces dans le

monde. Envie de la soutenir? De nombreuses possibilités s'offrent à vous : devenir volontaire dans le groupe d'action régionale de Plan, mettre en place une activité de soutien avec votre entreprise, organiser une session d'information dans votre école, parrainer un enfant avec l'association...

En Belgique, près de 40.000 hommes et femmes parrainent un enfant avec Plan, et des centaines d'hommes et de femmes se mobilisent de façon bénévole dans leur commune ou leur région pour soutenir le travail mené par Plan dans 50 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Un appui fondamental qui a permis à Plan de soutenir 78 millions d'enfants l'année passée. Un soutien qui permet à des millions de filles d'aller à l'école et d'échapper aux griffes du mariage précoce. ■

Info 02 / 504 60 00
www.planbelgique.be

Organisé par le Rotary Club

Au profit d'un projet humanitaire en Zambie.

Le Rotary Club Louvain-la-Neuve organise un spectacle « The Golden Sixties » (un mélange de souvenirs, chansons, musique, danse des années 60, avec 18 artistes et musiciens), le dimanche 1^{er} février, à 17h, au Centre culturel d'Ottignies.

Le Rotary Club Louvain-la-Neuve organise régulièrement des événements (souvent à caractère culturel) en vue de récolter des fonds pour des associations locales ou internationales. Il a notamment fait venir Anne Roumanoff, Chantal Ladesou ou encore Alex Vizorek à l'Aula Magna, organisé une avant-première cinéma et

cinq éditions de son rallye d'ancêtres... autant d'actions qui ont permis de récolter plusieurs dizaines de milliers d'euros, pour des associations locales (la Maison Maternelle, le Collectif des Femmes, Escalpade, Un toit un cœur « UTUC », l'ASBL Jennifer, l'Entraide de Blocry...).

Cette année, les bénéficiaires de cette soirée iront à un projet soutenu par l'ASBL Abantu Zambia. Il s'agit de rénover et d'équiper un bâtiment pour la création d'une coopérative agricole au service d'une population rurale de 50.000 habitants répartis sur 15-20 villages.

Info 0479 / 01 05 30

Autonomes et intégrés dans la société

Côte-à-Côte accueillera huit jeunes adultes handicapés, deux accompagnantes et leur famille ainsi que deux étudiants (dont un étudiant handicapé en Erasmus), à Louvain-la-Neuve. Le bâtiment était inauguré le 21 octobre.

Bertrand Mangelinckx, Réal Hutchinson, Baudouin Van Den Berghe et Emilie Blake sont les premiers occupants - ravis - du bâtiment « Côte-à-Côte » situé au n°32 de la rue de la Neuville (Louvain-la-Neuve). Atteints d'un handicap moteur de type IMC (très lourd pour certains, pourtant intellectuellement capables de gérer leur vie), ils y ont chacun leur chambre mais profitent d'espaces communautaires et d'un encadrement, de 7 à 10h et de 16 à 23h, pour les aider dans les tâches de la vie quotidienne (habillement, repas, toilette...).

« Marie arrivera dans quelques semaines et Nicolas ensuite. Deux chambres sont encore disponibles pour des jeunes adultes handicapés; deux autres chambres, pour des étudiants, dont un Erasmus handicapé », explique Sylvie Dossin, coordinatrice.

Le projet « Côte-à-Côte » est né il y a 10 ans, quand des parents ont recherché un habitat adapté aux besoins de leurs enfants handicapés moteurs, à Louvain-la-Neuve. L'UCL a mis un terrain à leur disposition (acquis en emphytéose, par l'ASBL), où la société Democo a construit un bâtiment « passif » (950m²), conçu par le bureau d'architectes A2M.

« Le caractère passif du bâtiment s'inscrit pleinement dans une démarche citoyenne qui vise à diminuer au maximum l'impact sur l'environnement et réduit les coûts de fonctionnement à la charge de ses habitants, lesquels vivent d'allocations. »

Terrain et construction ont coûté 2,2 millions d'euros. L'ASBL a récolté des fonds via l'organisation

d'événements, des dons... à hauteur de 50% du budget du bâtiment. Le reste provient d'avances par certaines familles, d'un prêt de la Fondation Delacroix et de la banque Triodos. Ces prêts seront remboursés par les montants prélevés sur les allocations des habitants en tant que participation à l'accompagnement et à l'hébergement.

Un projet positif, basé sur l'entraide

Le projet Côte-à-Côte était inauguré le 21 octobre, en présence de nombreuses autorités. Après les discours, la fête allait se prolonger, avec les amis.

« J'habitais seul à Louvain-la-Neuve, à proximité du Jardin de la Source et du musée Hergé. Je devais compter sur mes voisins pour l'ouverture des portes. Mais c'était des étudiants, ils n'étaient pas toujours là », se souvient Réal. « Retrouver une vie en partie communautaire demandera un temps d'adaptation. Comme dans toute communauté, il y a des règles à respecter. Mais c'est un projet positif, basé sur l'entraide et le

souhait de s'intégrer dans la vie active de la ville. »

Bertrand aussi est enthousiaste. Après son expérience à la Maison de l'Herbatte de Wavre - lieu de transition entre le cocon familial et un futur lieu de vie individuel ou communautaire - il retrouve la ville où il a vécu plus de 26 ans avec ses parents. « Je travaille pendant la journée, à Blocry et à Bruxelles, et retrouverai les autres le soir. Notre immeuble est bien situé, à 5 minutes du centre ville. Même si les travaux ne sont pas tout à fait terminés, il est très agréable. »

Pour Baudouin, il s'agit d'un grand changement. A 37 ans, il vivait toujours chez ses parents, à Rhode-Saint-Genèse. « J'apprécie mon autonomie. Je prends le bus sans problème, pour me rendre à mon travail à Nivelles, deux fois par semaine. »

Emilie, la plus jeune (25 ans), peut déjà compter sur trois chevaliers servants ! En plus de l'aide apportée par les accompagnantes Lolita et Leila. ■



Réal Hutchinson, Baudouin Van Den Berghe, Bertrand Mangelinckx et Emilie Blake (ici avec leurs accompagnantes) sont les premiers occupants du bâtiment « Côte-à-Côte ».



Réunis autour de puzzles

Les seniors de la Résidence du Moulin ont accueilli dix élèves de l'école de Limauges, le 30 septembre.



Enfants et seniors réunis autour de puzzles, pour les 20 ans de la Résidence du Moulin.

Tarik, c'est son nom ?

Les mamies Luce, Andrée, Jo et Simone découvrent la diversité des origines, parmi les élèves qui composent la première primaire de Mme Célia, à l'école communale de Limauges. Ils sont dix à avoir rejoint la Résidence du Moulin (Ottignies), le 30 septembre, pour une activité intergénérationnelle organisée avec l'ASBL Atoutage de Louvain-la-Neuve.

« Nous profitons des 20 ans de la résidence pour relancer le partenariat qui nous unissait autrefois », explique Nathalie Hock-Haulotte, directrice de l'école. « Les élèves de 3^e et 4^e primaire sont venus plusieurs fois au Moulin, pour des activités de tricot, crochet, écriture à la plume, pâte à modeler... Les mamies avaient même confectionné les robes du spectacle de la fancy-fair, c'était formidable ! »

Les relations se sont raréfiées, essentiellement à cause d'un problème de transport. Devenue directrice, Nathalie Hock-Haulotte a bien l'intention de les remettre au programme. « Les bénéficiaires sont multiples: les enfants apprennent plein de choses de la bouche des aînés, notamment sur l'école d'autrefois. De leur côté, ils apportent de la vie et donnent un coup de peps aux personnes âgées: quand ils viennent, ça remue ! Ils sont plein d'attentions les uns pour les autres. »

Six puzzles de 50 pièces
L'après-midi du 30 septembre

Cours de cuisine pour seniors

La Ville et le CPAS organisent des ateliers de cuisine pour les plus de 65 ans de la ville, à la Résidence du Moulin. PAF : 5€, repas compris. Les jeudis 12 février, 23 avril et 11 juin, de 10h30 à 15h. Inscription : benedict.gabriel@cpas.olln.be ou 010 / 43 65 00.

était consacrée à la confection de puzzles, à partir de photos prises lors de précédentes activités intergénérationnelles : une valise magique avec la crèche de La Baraque, une promenade au Bois des Rêves dans le cadre d'Été Solidaire, des proverbes mimés avec les jeunes de La Chaloupe, le Festival du Film Intergénérationnel de l'ASBL Atoutage, un goûter crêpes...

Rassemblés en petits groupes, enfants et seniors (pas seulement les habitants du Moulin) ont reconstitué les images. Après quoi, ils ont fait part de leurs impressions sur l'après-midi et se sont pris en photo dans un décor en carton. Anniversaire oblige, ils allaient aussi partager un gâteau ainsi que des galettes « maison » !

« Si certains résidents du Moulin ne participent plus aux activités - plusieurs ont pris de l'âge - ils sont néanmoins ravis qu'elles s'organisent. Ils en entendent parler au restaurant, ça leur fait du bien », remarque l'animatrice Bénédicte Gabriel.

Les élèves en 4^e primaire à l'école de Limauges participeront désormais aux activités bricolage organisées tous les mois à la résidence. ■

Se naître au monde

Conférences, spectacles, ateliers...

Al'initiative de l'ASBL CEFA (Centre d'éducation à la famille et à l'amour), le Centre culturel, la Maison du Développement Durable, la Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé... - 16 partenaires au total - organisent un festival « Se naître au monde », jusqu'en mars, pour se réapproprier les étapes capitales de la vie.

« La mort et la naissance sont des événements qui nous échappent, car ils font appel de plus en plus à la technologie et à la sphère marchande », explique Paul Guisen, président de la Commission Education permanente du Centre culturel. « Les actes médicaux semblent avoir remplacé les rites, en particulier dans les cultures occidentales. D'où l'importance d'échanger sur les pratiques autour de la naissance et de la mort ; d'expérimenter, partager le « prendre soin » de soi et de l'autre. »



Ne manquez pas, entre autres, les conférences programmées à la Ferme du Douaire (2, avenue des Combattants, à Ottignies) :

- le 16 janvier, à 20h : « Le revécu émotionnel de la naissance, pour qui, pour quoi ? » ;
- le 27 janvier, à 19h30 : « Qui est né doit mourir ». PAF libre à partir de 5€.

Ni le spectacle de Jean-Luc Piraux « Six pieds sur terre », le 16 décembre, à 20h, à la Ferme du Douaire.

PAF: « au chapeau ». ■

Info www.poleculturel.be

Iles de Paix

Merci de réserver un bon accueil aux bénévoles (ou mieux encore, rejoignez-les !) qui se présenteront à vous à l'occasion de la campagne des Iles de Paix, les 9, 10 et 11 janvier prochains.

L'association Iles de Paix met en œuvre des programmes d'aide au développement avec des populations défavorisées dans divers pays d'Afrique de l'Ouest et d'Amérique Latine. L'approche préconisée est celle du « self help » : apprendre à se prendre en charge, fournir les moyens techniques et matériels - dans les domaines économiques, sociaux et sanitaires - pour que ces populations puissent par la suite se débrouiller par elles-mêmes.

Les bénévoles vous proposeront des sachets de cartes postales et de « modules de la paix » au prix de 5€.



085 / 23 02 54 • campagne@ilesdepaix.org
www.ilesdepaix.org

Action Damien

Merci de réserver aussi un bon accueil aux bénévoles (ou mieux encore, rejoignez-les !) qui se présenteront à vous à l'occasion de la campagne d'Action Damien, les 23, 24 et 25 janvier prochains.

L'ASBL Action Damien soigne des malades de la lèpre et de la tuberculose, depuis 50 ans. En 2013, les équipes médicales qu'elle soutient ont dépisté et soigné plus de 300.000 malades.

Les bénévoles vous proposeront des marqueurs au prix de 6€ la pochette de quatre.



02 / 422 59 11 • info@actiondamien.be
www.actiondamien.be

Noël Kiwanis dans la Cité

Le club Kiwanis Ottignies-Cœur de Ville organise son traditionnel « Noël Kiwanis dans la Cité », le dimanche 14 décembre, de 9 à 16h, sur le parking du magasin Carrefour (ex-Champion) à Mousty.

Vous pourrez y déposer :

- Pour la section locale de la Croix-Rouge : vêtements et chaussures en bon état, couvertures et couettes ;
- Pour la Maison Maternelle d'Ottignies : vaisselle, couverts et batterie de cuisine, petits meubles pour chambre, électroménager, linge de maison,

draps 1 personne, couettes et tentures, articles de puériculture, vêtements pour enfants de 0 à 3 ans, jeux pour enfants de 0 à 10 ans (complets et en bon état).

Les membres du Kiwanis aideront au déchargement et les donateurs se verront offrir vin chaud, chocolat chaud, pekete et barbe à papa !

Info [0486 / 84 69 71](http://www.kiwanisottignies.be) ou www.kiwanisottignies.be

Vendeurs à votre porte ? Prudence!

Au moment de boucler cette édition, nous apprenons que des démarcheurs se présentent à la porte de nos habitants sans avoir d'autorisation communale.

Vous pouvez vous assurer de la légalité de leur démarche en demandant à voir cette autorisation.

LES TISSUS COLBERT

- Le spécialiste du 2,80 m
- Une multitude de tissus de qualité à prix tout doux
- Conseils - Confections - Placement



Rue de Namur, 86 • 1300 Wavre
Tél : 010 24 35 50

Ouvert du **mardi** au **samedi** de **10h à 18h30**



Bouvy Noël



PHYGITAL STORE

En ce moment, **profitez des taux bas** pour le rachat de votre crédit hypothécaire pour une nouvelle acquisition ou pour une construction.

Contactez-nous sans engagement pour obtenir une offre !



PLACEMENT • CRÉDIT • ASSURANCE

Agence d'Ottignies
Avenue du Douaire, 31 - 1340 Ottignies
Tél : 010/41 42 40 - Fax : 010/41 42 01
E-mail : ottignies@crelan.be

Ottignies Conseils SPRL
FSMA: 063356 A-cB



Institut de soins de beauté, massages, drainage lymphatique manuel et pédicure médicale



10% sur votre 1^{er} soin
Chèques-cadeaux disponibles

Michelle Crispin
Bio-esthéticienne Dr. Hauschka



avenue des Arts 17 - Bruyères
Louvain-la-neuve • Parking privé
010/730487 - 0474/869045
www.dubaumeaucorps.be



Environnement

Poubelles publiques

Jetez-y uniquement ce qui est autorisé !



Ce qui est permis :
canette vide, papier de biscuit ou de chocolat, boîte de cigarettes que vous venez de vider, restant de sandwich éventuellement, carte de bus.



Ce qui est interdit :
tout déchet ménager même emballé dans un sac, tout courrier personnel ou publicitaire arrivé à votre domicile (de même que les extraits

de compte bancaires que vous venez de regarder et que vous ne souhaitez pas conserver). ■

Calendrier de collecte

La distribution du calendrier de collecte des PMC/papiers-cartons est normalement réalisée aux alentours du 10 décembre. Si vous pensez ne pas l'avoir reçu ou qu'il

vous a échappé parmi les publicités, vous pouvez

- le télécharger sur le site internet de la Ville (www.oln.be) ;

- l'obtenir à l'accueil de l'administration communale au Cœur de Ville d'Ottignies ou à l'antenne administrative de Louvain-la-Neuve. ■

Sapins de Noël

Les fêtes passées, ne jetez pas votre sapin sur la voie publique ! Après en avoir retiré toutes les décorations,

- déposez-le (comme tous les autres déchets verts) dans un des parcs à conteneurs gérés par l'IBW. Il sera transformé en compost.
- déposez-le au grand feu organisé par l'Association des Habitants (AH) de Louvain-la-Neuve dans

le quartier des Bruyères, à partir du 4 janvier. Le lieu de dépôt sera fléché depuis l'angle des rues Michel de Ghelderode et Charles Plisnier. Veillez à le mettre correctement sur le tas et à enlever toutes les décorations. Pas de plastique !

- confiez-le aux pionniers. Pour financer leurs activités, ils ramassent votre sapin entre le 4 et le 11 janvier, au prix

de 5€. 0495 / 74 44 05 ou pio.26blocry@gmail.com

S'il est de petite taille, vous pouvez enlever ses branches et le mettre dans le sac biodégradable qui est collecté toutes les semaines. ■

Info 010 / 43 62 51
environnement@oln.be

Balade nature au Bois de Lauzelle

Le 13 décembre, à 10h, avec Françoise Baus, guide-nature formée en herboristerie et en éthologie. Gratuit.

Propriété de l'Université catholique de Louvain, le Bois de Lauzelle présente une superficie de près de 200ha. Couvrant de nombreux vallons d'orientations diverses, il offre une diversité de paysages. De nombreuses associations végétales typiques peuvent y être reconnues. Cet ensemble varié, allant de la frênaie alluviale à la lande à callune, se développe en une mosaïque de sources, de ruisseaux, de pentes abruptes sèches et humides, de sols variés. Ce site exceptionnel a été classé en 1994 et est aujourd'hui intégré dans le réseau Natura2000. Multitude d'oiseaux, d'espèces herbacées, ligneuses et animales, mais aussi mares et flore forestière généreuse s'y côtoient.

Info 010 / 47 47 47
info@tourisme-oln.be



Familial et convivial

La bonne humeur était au rendez-vous, le 19 octobre à Cérroux. Les amis de la nature ont profité de la Fête de la Pomme pour faire presser leurs fruits, fabriquer des nichoirs, découvrir le programme des associations...



nous les avons invités à venir les emprunter à la bibliothèque. »

« J'apprécie toutes ces animations à destination des enfants, qui apprennent ainsi que la nature, ce n'est pas des boîtes dans un GB », notait Jean Van Laethem, de Rixensart.

Habitant de Cérroux, James Gericke s'est amusé à fabriquer un nichoir pour les oiseaux. « Je vais le placer dans le jardin, orienté vers l'Est ! ».



Zorica Bartosiewicz, d'Ottignies, a perfectionné sa connaissance de la presse à cliquet. « Le jus est très bon ! »

Les visiteurs qui s'étaient inscrits à l'avance ont profité de la présence de la « mobipresse » pour faire presser leurs pommes et repartir avec du jus. Marc Libeer, de Villers-la-Ville, espérait un rendement de 70% pour ses 500 kg de fruits récoltés dans trois vergers. « L'année prochaine, nous nous inscrirons aussi car nous avons deux pommiers dans le jardin », se sont promis Sabine et Michel Cumps, d'Ottignies. ■



Un soleil d'août pour la fête d'automne ! Les visiteurs sont venus nombreux, le 19 octobre à Cérroux, pour la 16^e édition de la Fête de la Pomme et de la Nature organisée par notre Ville et son Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN). Tellement nombreux que les vendeurs de fruits et produits dérivés se demandaient s'ils allaient pouvoir satisfaire toutes les demandes. A midi, certains stands étaient déjà presque vides.



« Nous avons le soleil de cette année et celui qui a manqué l'an dernier », constatait l'échevine de l'Environnement Cécile Lecharlier, qui animait le jeu de l'oie destiné à faire découvrir les pommes dans toute leur biodiversité. « Les gens sont contents d'être là, il y a beaucoup de bonne humeur. Beaucoup de cyclistes aussi, notamment des familles venues de Louvain-la-Neuve. »

Des cyclistes qui recevaient un cadeau, pour les encourager dans leur démarche de mobilité douce. Un geste qui a séduit Marie Bulens, Joséphine et Marc Sonveaux, installés à Mousty depuis le mois de septembre. « Nous avons mis 20 minutes pour rejoindre Cérroux à vélo. Par l'avenue des Vallées, ça grimpe ! »



A côté du jeu de l'oie, la bibliothécaire Christine Moreau et la ludothécaire Francine Gillon faisaient découvrir des livres et des jeux sur le thème de la pomme, des abeilles... L'occasion de faire la publicité des animations organisées dans les bibliothèques et ludothèques publiques, toute l'année. « La Fédération Wallonie Bruxelles nous encourage à sortir de nos murs, pour toucher un nouveau public. C'est ce que nous avons fait aujourd'hui, avec succès », se réjouissait Christine Moreau. « Les gens voulaient acheter nos livres,

LE DOJO D'ASMADE

Atelier de MEDITATION
le jeudi soir
Cours de MASSAGE SHIATSU
Massages individuels

11, rue du Chemin de Fer à 1340 Ottignies
Tél.: 010 / 402.132 • asmade@skynet.be
Renseignements : 0475 / 987.995 Françoise Eglème
0476 / 216.881 Marc Nolmans

The BB Group

The way for a Better Building

Michaël Van Steyvoort •
Ir architecte •
bbgroup@scarlet.be •
www.bbgroup.be •
0475 96 85 64 •
010 22 62 36 •

- Certification PEB (RW et RBxl)
- Conseiller et Responsable PEB
- Audits Energétiques PAE1 et PAE2
- Thermographie • Permis de Location

Découvrez nos différents départements ...

| | | |
|-------------------------|-----------------------|------------------------|
| Aménagements extérieurs | Menuiserie intérieure | Carrelage et sanitaire |
| Outillage | Isolation | Gros-œuvre |
| Toiture | Bois et panneaux | Plafonnage |

Visitez notre **show-room !**

Ouvert à TOUS, professionnels et particuliers !

Bien plus que des matériaux

GREZ-DOICEAU
Chaussée de Wavre 362 - 1390 Grez-Doiceau
T +32 (0)10/84.15.28 - info@bigmat.be
www.bigmatgrezdoiceau.be

Heures d'ouvertures :
SHOWROOM : Lundi > Vendredi de 9h30 à 18h - Samedi de 8h30 à 17h
COMPTOIR MATERIAUX : Lundi > Vendredi de 6h30 à 18h - Samedi de 8h à 13h

Matériaux et conseils pour vivre mieux

TRANSFORMEZ votre bain en douche!

«De plus en plus de personnes préfèrent de loin remplacer leur bain par une douche...»

Temps d'installation **1 JOUR***

AVANT

APRÈS

Plus pratique et plus facile d'accès, nous installons en 1 jour* une douche à la place de votre bain, proprement et sans dégâts !
Douche sur mesure, pratique et esthétique.

DEVIS SUR PLACE SANS AUCUN ENGAGEMENT EN NOUS CONTACTANT :

02/655 90 30 info@tobel.be

Rue du Cerf 190/2
1332 Genvral

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 18h. Le samedi de 9h à 17h.

TOBEL

www.tobel.be

Kinedo

*Remplacement d'un bain en douche réalisé en 1 jour ou + selon configuration du local

LA FAMILLE DU COLLECTIONNEUR

Une comédie de Goldoni

27/11 au 17/12

Théâtre Jean Vilar
Louvain-la-Neuve

31/12
Réveillon
sans majoration
et buffet festif !



atelier théâtre Jean Vilar

0800/25 325
www.atjv.be

Une production de l'Atelier Théâtre Jean Vilar. Avec la participation du Centre des Arts scéniques et le soutien de la Province du Brabant Wallon.

Entreprise de peinture et décoration

Eric MASS'ART

Revêtements sols et murs
Intérieur – extérieur
Vente et pose de stores
Travail soigné réalisé par le patron
Produits de première qualité

Devis gratuit

Chaussée de Bruxelles 128D – 1300 Wavre
www.decoration-massart.be - eric.massart@skynet.be
GSM 0477/45.27.07 – ☎ 010/24.61.61.

SPORT
CULTURE



ECOLE DE NATATION
AQUAGYM - AQUAFIT
ECOLE DE JUDO

Tout public

010 400 501

sport-culture.be



FORTUNEO BANK VISEZ PLUS HAUT

**DÉÇU PAR LES TAUX D'ÉPARGNE ?
VISEZ PLUS HAUT POUR VOS PLACEMENTS**

Pour un conseil personnalisé, rendez-vous dans votre Agence Fortuneo
Avenue du Douaire 50 à 1340 Ottignies · Tel 010/24.80.73

fortuneo.be

Fortuneo Belgium, rue des Colonies 11, 1000 Bruxelles

Culture

Théâtre ou musique : des places à gagner !

Envoyez-nous une photo de votre plus beau réveillon et passez une chouette soirée au Théâtre Jean Vilar, au Centre culturel d'Ottignies ou à la Ferme du Biéreau, invités par les partenaires du Pôle culturel.

C'est le mois des cadeaux ! Les partenaires du Pôle culturel, en collaboration avec la rédaction du Bulletin communal, ont décidé de gâter les habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Lecteurs du Bulletin communal, envoyez-nous une photo de votre plus beau réveillon, ou une photo qui évoque le réveillon pour vous, avec quelques mots qui justifient

vos choix (dufrenemc@olln.be ou Rédaction du BCO, MC Dufrière, av. des Combattants, 35, à 1340 Ottignies) avant le 18 décembre à 12h. Vous remporterez peut-être des places pour les spectacles programmés les 18 décembre, 9 janvier et 17 janvier à la Ferme du Biéreau, le 31 décembre au Théâtre Jean Vilar et le 14 janvier au Centre culturel.

Les envois les plus sympathiques, touchants, drôles... seront récompensés. Leurs auteurs seront prévenus par téléphone. N'oubliez pas de mentionner vos coordonnées complètes, y compris le numéro de téléphone où nous pourrions vous joindre, ainsi que le spectacle auquel vous aimeriez assister.

Bonne chance !

Quel spectacle vous tente ?



La Ferme du Biéreau accueille l'ensemble polyphonique corse « Barbara Furtuna » (quatre hommes) / Didier Laloy (accordéon diatonique) et Kathy Adam (violoncelle) le 18 décembre (musique du monde) ; Emily Loizeau (chanson française) le 9 janvier ; Les petits chanteurs à la gueule de bois (chanson helvético-humoristique) le 17 janvier.



L'Atelier Théâtre Jean Vilar programme « La Famille du collectionneur », de Goldoni, jusqu'au 17 décembre, et le 31 décembre. Le spectacle festif de fin d'année, mis en scène par Daniela Bisconti.

Anselme, collectionneur passionné de médailles et autres antiquités reçoit tout ce qui lui propose des objets rares et précieux. Mais il se fait rouler à tous les coups et la fortune de la famille y passe. Incompatibilité d'humeur entre belle-mère et bru, rouardise d'une femme de chambre, conseils mal avisés d'intrigants et mauvaise foi du maître de maison : le cocktail parfait pour chambouler toute la maisonnée !



Le Centre culturel programme « Les Chevaliers », un spectacle clownesque de la Compagnie OKIDOK, le 14 janvier à 20h30.

Pour ce nouveau spectacle, Okidok a choisi un univers qui fait rêver petits et grands : celui du Moyen-âge, avec ses chevaliers, ses légendes et ses créatures merveilleuses. À travers une quête initiatique, les clowns vivent et racontent les aventures tragicomiques de deux chevaliers-troubadours. Mise en scène de Michel Dallaire et OKIDOK.

La Ferme du Biéreau offre 1x2 places pour la soirée du 18 décembre (à 20h30), 1x2 places pour la soirée du 9 janvier

(à 20h30) et 1x2 places pour la soirée du 17 janvier (à 20h30).

Le Théâtre Jean Vilar offre 3x2 places pour la soirée du 31 décembre (à 20h30).

Le Centre culturel offre 3x2 places pour la soirée du 14 janvier (à 20h30).

Le Pôle d'Or à Vincent Engel

L'auteur de Lasne a reçu le mérite culturel de notre Ville, le 30 septembre.

Si vous n'avez rien à faire le 30 septembre en soirée...

L'auteur Vincent Engel a invité ses amis de Facebook à assister à la remise du Pôle d'Or de notre Ville, dont l'édition 2014 - la 16^e - allait le distinguer.

En toute simplicité : « Cette remise de prix me permettra surtout de vous parler d'un artiste que j'apprécie beaucoup et que tout le monde devrait connaître ! Qui ? Surprise ! »

Ceux qui ont répondu présents à l'invitation ont découvert qu'il s'agissait du photographe Emmanuel Crooy, copain d'enfance de l'écrivain. C'est une des particularités du Pôle d'Or : permettre au lauréat de se choisir un « filleul » qu'il souhaite voir encouragé dans son activité artistique.

« Il a un regard, une poésie dans ce qu'il va chercher... c'est extraordinaire. C'est très difficile d'être photographe aujourd'hui. Tout le monde fait des photos. »

Vincent Engel explique avoir été lui-même tenté par le métier. Mais du jour où sa mère est morte, il n'a plus su prendre une bonne photo (confiance aux journalistes qui assistaient à la conférence de presse, avant la remise du prix).

Après André Jacquain

Le Pôle d'Or est ce mérite culturel que notre Ville attribue chaque année à un artiste du Brabant wallon dont la notoriété rejaille sur la province.

« Les premières éditions ont consacré des artistes résidant ou ayant un lien fort avec notre commune », explique l'échevin de la Culture David da Câmara

Gomes. « En tant que Pôle culturel de la province, nous devons élargir notre aire de sélection. C'est le cas depuis 2008, ce qui nous a permis d'honorer Nele Paxinou, Victor Kissine, Julos Beaucarne, Alain Moreau, Philippe Geluck, André Jacquain... et Vincent Engel aujourd'hui. »

Le jury du Pôle d'Or regroupe des professionnels de la culture, représentants des structures actives à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Il se réunit à plusieurs reprises, pour élire le candidat qu'il juge le plus approprié. L'écrivain de Lasne a fait l'unanimité ou presque, en un seul tour de table !

« Nous étions tous convaincus que la littérature n'avait pas été bien mise en valeur », déclare l'échevin. « Vincent Engel est beaucoup lu dans les bibliothèques publiques. A chaque parution, ses livres sont immédiatement demandés », ajoute la bibliothécaire Christine Moreau.

Amoureux de l'Italie

Déjà lauréat de nombreux prix, Vincent Engel a dit toute son émotion « à l'idée que des gens ont pensé à vous et qu'ils ont décidé - pour des raisons totalement désintéressées - de vous mettre à l'honneur pour un travail que vous avez fait le plus consciencieusement possible. »

C'est d'autant plus touchant que l'écrivain travaille seul et que rien n'est jamais acquis : « Ce n'est pas parce qu'un bouquin s'est bien vendu que les autres connaîtront le même succès. » Et qu'une des raisons qui le poussent à écrire est le besoin qu'il ressent d'être aimé : « C'est extrêmement reconfortant et encourageant de recevoir un prix ».

Vincent Engel a publié chez Fayard (Oubliez Adam Weinberger, Retour



à Montechiarro, Mon voisin, c'est quelqu'un, Requiem vénitien, Les Angéliques), Luc Pire (Vae victis, Le don de Mala-Léa : David Susskind : l'itinéraire d'un Mensch, Opera Mundi), Lattès (Les Absentes, La peur du paradis, Le mariage de Dominique Hardenne)...

L'Italie est au premier rang dans ses ouvrages. Il est tombé amoureux de Rome à l'occasion d'un voyage scolaire en 1978, un des seuls bons souvenirs qu'il conserve de ses humanités au collège Cardinal Mercier de Braine-l'Alleud !

« Depuis, je retourne chaque année en Italie, avec toujours l'impression de rentrer à la maison. A Venise, je respire différemment. »

LLN ou les années de liberté

Quand il ne se trouve ni en Italie, ni en Dordogne (région qu'il apprécie aussi), ni à Wuhan (Chine) - où il est le dramaturge de Franco Dragone, pour son prochain grand spectacle - Vincent Engel enseigne la littérature française à l'UCL et à l'IHECS.

La Louvain-la-Neuve d'aujourd'hui lui plaît moins que celle qu'il a connue au moment de ses études, même si elle est certainement plus confortable. « Je n'ai pas été heureux de mes 14 à mes 18 ans. A l'université, seul, j'ai connu les années de liberté. C'était le bonheur, j'étais maître de mon temps. J'étais fou de cinéma et le cinéma à Louvain-la-Neuve, c'était facile ! Je faisais mes lessives au Sec Shop et soignais mes week-ends de déprime au Grand-Place. L'offre commerciale était pauvre : pour les chaussures, c'était Bata ! Aujourd'hui, c'est un peu excessif. » ■

OUVERT
LES MERCREDIS
24 & 31 DÉC.
DE 9 À 17H



AD Limal

Et la Fête prend tout son goût...



Goûtez à nos plateaux de fruits de mer d'une fraîcheur absolue ou à nos délicieuses préparations concoctées par la boucherie Touffrais... Composez votre menu festif suivant vos envies!

VOUS PASSEZ COMMANDE, ON S'OCCUPE DE TOUT !

AD DELHAIZE LIMAL «CHEZ DARCHE» - TÉL. 010 42 03 03

OUVERT TOUS LES JOURS: LE LUNDI DE 13H À 19H, DU MARDI AU SAMEDI DE 9H À 19H, LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS DE 8H À 12H





Sport

Sur la 2^e marche du podium

Notre ville a terminé 2^e du trophée commune sportive organisé par l'Adeps, le 27 septembre à Arlon.

Des milliers de sportifs de tous niveaux ont participé, le 27 septembre à Arlon, à la 18^e édition du trophée commune sportive organisé par l'Adeps.

Si chaque équipe officielle des 91 communes inscrites devait participer à six épreuves imposées (natation, VTT, pétanque, mini-foot, jogging et le tir à l'arc réservé aux échevins des Sports), de nombreuses animations sportives étaient organisées par les fédérations, pour le grand public : athlétisme, cyclisme, sports aquatiques, de ballons, de raquette...



Malheureusement, notre ville a raté le doublé. Elle se classe en 2^e position, avec 95 points de moins que Charleroi.

Ils ont donc remporté 222 points supplémentaires alors que nous n'en avons récolté que 62. »

Le classement

Félicitations aux 17 sportifs membres de l'équipe officielle. Ils se sont distingués dans toutes les disciplines :

- 1^{ère} place en jogging
- 6^e place au VTT
- 9^e place à la pétanque
- 12^e place en natation
- 17^e place au mini-foot
- 54^e place au tir à l'arc

Merci aux habitants qui ont fait le déplacement ! ■

« C'est dû en partie au manque de participants sur place », regrette l'échevin des Sports Benoît Jacob. « Les Carolos sont venus en nombre, avec 222 participants.

Nouveaux terrains pour le ROC

Les joueurs du Rugby Ottignies Club (ROC) ont délaissé leurs installations du boulevard de Lauzelle pour de nouveaux terrains à l'avenue Baudouin 1^{er} (lire le BCO n° 189 de juin 2014).

Ils étaient inaugurés le 4 octobre, en présence du président du Parlement wallon André Antoine, du bourgmestre Jean-Luc Roland, des échevins Benoît Jacob et Annie Galban et du joueur de rugby Brian Liebenberg.



Remise des Mérites sportifs

La traditionnelle cérémonie de remise des mérites sportifs de notre Ville a eu lieu le 3 octobre, au complexe sportif de Blocry. Différents prix ont été remis à cette occasion :



Meilleur espoir homme
Florian Colle
(athlétisme, CS Dyle)



Meilleur espoir femme
Céline Gautier
(athlétisme, CS Dyle)



Meilleur espoir collectif
L'équipe pré minime fille 1 du LLN Hockey Club



Mérite sportif homme
Alexis Matthys (VTT)



Mérite sportif femme
Aurélie Romanini
(natation, LFBS)



Mérite sportif collectif
Le club de football Curtis l'Ausèle



Prix des anciens lauréats
Elodie Orbaen (paraclimbing, Entre Ciel et Terre LLN)



Prix de l'échevin des Sports :
Romaric de Biolley, Jean Brunelli et Benjamin Gérain
(Judo Club Clerlande)



Prix de l'éthique sportive/prix du bourgmestre :
Michel Paques
(basket, Le Rebond).

Félicitations !



Chez Delitrateur vous trouverez :

- du pain
- des fruits
- des légumes
- de la viande
- du vin
- des pâtisseries
- plein de plats préparés tout frais
- ...

Delitrateur Limelette

Rue Charles Dubois, 6
1342 Limelette
Tél. 010/41 12 00
Fax. 010/41 51 85

HEUREUSEMENT QUE J'AI MON DELI

Peu de temps mais très gourmand?



OUVERT
MÊME LES DIMANCHES
& JOURS FÉRIÉS
DE 7H À 22H
OUVERTURE 7/7



**Vous avez un doute sur votre qualité d'écoute,
faites un test d'audition gratuit!**



Rue de l'Amitié, 12
1300 LIMAL

Sur rendez-vous au
Tél. 010457013

E-mail : info@audio-solutions.be



AB

Courtage en assurances

ASSURANCES BIDOUL

Toutes assurances - Toutes compagnies - Prêts hypothécaires - Placements

Place du centre, 4
1340 Ottignies - LLN

Tél. : 010 41 32 13
Fax : 010 41 02 02

bidoul@portima.be
FSMA n° 111128A

MAXI literie ...repos maxi!

- Les **CONSEILS** de spécialistes
- La **QUALITÉ** de marques renommées
- Toujours les **MEILLEURS PRIX** du marché
- Un vaste **CHOIX** sur 300 m² d'exposition

vosre
matelas à
l'essai durant
8 jours!
Conditions
en magasin



Rue du Monument 61
1340 Ottignies
(sortie arrière du Douaire)
Tél. : 010 40 06 08
Fax : 010 40 13 07

**LIVRAISON ET REPRISE
GRATUITE DE VOTRE ANCIENNE LITERIE**



Loisirs

Un programme ultra chargé

Bilan positif pour la 37^e édition des Fêtes de Wallonie.



Ils ont été « trempés comme des canards » le dimanche matin mais n'ont pas perdu le sourire. Au lendemain des réjouissances, les membres du Comité organisateur dressaient un bilan positif de la 37^e édition des Fêtes de Wallonie.

« Environ 15.000 fêtards », estimait Denis Vandenberg, en charge de la communication. « C'est un peu moins qu'espéré, mais la pluie a effrayé les amateurs de brocante. »

Le président Gérard Vanderbist évoquait un programme ultra chargé, avec l'ajout des activités

organisées pour le 50^e anniversaire du jumelage avec Jassans-Riottier et le 100^e anniversaire de la première guerre mondiale. Les bénévoles ont fait le maximum pour coordonner le tout de la meilleure manière qui soit, même si c'était « un peu la course » !

« Le spectacle équestre, sur la place du Centre, a attiré beaucoup de familles. Elles ont aussi apprécié le cortège du dimanche, avec les géants, les Gilles et les Demoiselles, les Zouaves, les fanfares... », constatait le président. « La pluie n'a pas empêché de tirer le feu d'artifice aux couleurs de la France,

mais elle a fait fuir une partie du public. Après quoi, l'orchestre Self Control a assuré l'ambiance jusqu'à 3h du matin : exceptionnel! »

Les représentants des quartiers ont redoublé d'efforts pour décorer les chars (eux aussi aux couleurs de la France) de la marche aux flambeaux. Le « Bon Air » est arrivé en tête du concours, suivi des Thomaziens (La Boissette) et de Limoges. Les élèves de l'école communale des Coquerées ont participé à la marche, dans le cadre de la Transhumance, depuis la taverne de La Croix jusqu'au centre commercial du Douaire. ■



100^e anniversaire de 14-18

500 jeunes invités par le Cercle d'histoire, le 19 septembre.

De nombreux événements seront organisés, jusqu'en 2018, pour commémorer le 100^e anniversaire de la première guerre mondiale.

Le Cercle d'histoire local « Chago » n'a pas voulu être en reste. Il a invité les habitants à se souvenir des événements tragiques de 14-18 à l'occasion d'une exposition « La Grande Guerre à Cérroux-Mousty, Limelette et Ottignies » au Centre culturel d'Ottignies, du 19 au 21 septembre.



Les membres du Cercle d'histoire.

Plusieurs activités étaient organisées en marge de l'exposition : représentation de la pièce de Dany Laurent « ... Comme en 14! » par les Comédiens du Petit-Ry, projection du film documentaire « ... et notre rue devint celle de l'Invasion ! »...

Le 19 septembre, la spécialiste de la Grande Guerre Laurence van

Ypersele a donné deux conférences « La Belgique dans la première guerre mondiale ». La première a rassemblé quelque 500 élèves en 5^e et 6^e primaire dans les écoles de l'entité, tous réseaux confondus.

« Pourquoi s'intéresser à un événement qui a eu lieu il y a un siècle ? », a interrogé l'échevin de l'Enseignement et des Droits de

l'Homme Michel Beaussart, avant de citer Winston Churchill : « *Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre* ».

Les enfants ont compris l'importance de se souvenir de ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté, afin que les drames du passé ne se reproduisent pas. ■

Les Comédiens du Petit-Ry à Lille

Les Comédiens du Petit-Ry - mis à l'honneur par notre Ville, en janvier 2014 - ont joué la pièce de Dany Laurent « Comme en 14 », mise en scène par Anne-Françoise Goffin, le 20 septembre au Centre culturel d'Ottignies. Dans le cadre des activités organisées par le Cercle d'histoire pour commémorer le 100^e anniversaire de la première guerre mondiale.



Quelques jours plus tard, le 27 septembre, les Comédiens ont rejoué cette pièce à Saint-Venant, près de Lille, également dans le cadre des manifestations du centenaire de 14/18.

« *Un de nos spectateurs, ami de la troupe, a vu la pièce lorsque nous la jouions au Collège du Christ-Roi en janvier dernier. Séduit, il l'a « commandée » et a organisé ce spectacle dans sa ville* », explique la comédienne Laure Destercke. « *Cette soirée était parrainée par l'acteur Robert Hossein, qui a assisté à notre représentation. Un immense honneur pour notre troupe, qui fête ses 30 ans de théâtre amateur cette année.* »

Les Comédiens joueront « Pyjama pour six », de Marc Camoletti - mise en scène de Guy Sedran - au collège du Christ-Roi (Ottignies), les 23, 24 et 31 janvier à 20h15 et le 1^{er} février à 15h15. PAF : 10/8€ (étudiants et pensionnés).

Réservations : 02 / 524 46 81 (de 19h30 à 21h).

Les Comédiens du Petit-Ry entourent l'acteur Robert Hossein.

Offrez un « Friand de Tourisme »

Un écrin renfermant une belle surprise pour celui qui le reçoit. Le cadeau idéal pour les fêtes de fin d'année.

Amateur de patrimoine, d'architecture, d'histoire ou de tout ce qui touche à l'artistique, une nouvelle formule « découverte » vous emmène visiter les musées et principales attractions touristiques d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et des environs.

Pour le prix imbattable de 25€, vous aurez accès à 5 attractions touristiques : entrez au pays de l'imaginaire du Musée Hergé et de la Fondation Folon, laissez-vous émerveiller par l'Abbaye de Villers-la-Ville et le Musée de Louvain-la-Neuve, revivrez la bataille historique de Waterloo.

Ce coffret inspiré du concept « Bongo », comprenant un carnet explicatif et cinq « vouchers », est une initiative du service Tourisme de la Ville, qui fait écho au « Friand de Culture » édité par le passé.

En pratique

Valable pour une personne durant la saison touristique (date limite : septembre 2015), le jour de son choix, sur base des conditions mentionnées.

250 exemplaires du Friand de Tourisme en vente (au prix de 25€) en 4 lieux :

- Office du Tourisme-Inforville, Galerie des Halles, à Louvain-la-Neuve (Fermé du 24 décembre à 12h au 3 janvier inclus).
- Administration communale, Espace du Cœur de Ville, 2, à Ottignies.
- Abbaye de Villers-la-Ville, rue de l'Abbaye, 55.
- Fondation Folon, Drève de la Ramée, 6A, à La Hulpe.

Concours

Rempotez un Friand de Tourisme pour vous et votre ami(e) !

Pour participer, rendez-vous sur la page Facebook de l'Office du Tourisme-Inforville, jusqu'au 20 décembre. www.facebook.com/tourismeOttigniesLouvainlaneuve. ■

Info 010 / 47 47 47

Sous le sapin, pensez aux écuries

Soutenez la rénovation des écuries de la Ferme du Biéreau.

Cet hiver, offrez des formules « SpectArteur » (50€), qui permettront aux heureux bénéficiaires d'assister à un concert et de recevoir un verre de bienvenue. D'autres possibilités de « bons cadeaux » existent, renseignez-vous : www.fermedubiéreau.be



Sur Facebook

Besoin d'un renseignement ou de savoir ce qui se passe aujourd'hui à Ottignies-Louvain-la-Neuve ? L'Office du Tourisme-Inforville vient de créer sa page Facebook. Vous pouvez l'aimer, la partager, la commenter...

Informations sérieuses ou décalées, photos, vidéos, agenda au jour le jour, recueil d'avis positifs ou négatifs, sondages... le moment est venu de vous connecter !

www.facebook.com/tourismeOttigniesLouvainlaneuve



Recherche bénévoles

L'Office du Tourisme-Inforville situé à Louvain-la-Neuve (Galerie des Halles, à côté des guichets de la SNCB) cherche à étoffer son équipe de bénévoles.

Comme Suzy, Claire, Nicole et Gilbert, consacrez quelques heures, chaque semaine, à renseigner les visiteurs en quête d'informations sur Ottignies-Louvain-la-Neuve (culture, événements, commerces et services, transports, université...).

Ce qu'on attend de vous ? Un accueil chaleureux, une bonne connaissance de la ville et une connaissance de base du Brabant wallon. Une bonne mémoire ainsi que la maîtrise de base du néerlandais et de l'anglais sont des atouts.

L'équipe de l'Office sera présente pour vous épauler.

Horaires d'ouverture de l'Office du Tourisme-Inforville :

Du lundi au vendredi de 9 à 17h, le samedi de 11 à 17h.

Juillet et août : ouverture supplémentaire les dimanches de 11 à 15h.

Permanences des bénévoles de 9 à 12h et de 13 à 16h, du lundi au vendredi.

Intéressé (e)? Les candidatures sont attendues pour le 19 décembre, par téléphone (010 / 47 47 47), e-mail (laetitia.losfeld@olln.be) ou à l'Office.

Nos habitants publient



L'Ottintois **Valmy Féaux** (ancien bourgmestre de notre Ville, premier gouverneur de notre Province...) a publié (février 2014) « Histoire politique du Brabant wallon – Du duché de Brabant à l'éclosion démocratique (1919) » chez Academia/L'Harmattan (Grand Place, 29, à Louvain-la-Neuve). L'ouvrage retrace l'histoire politique du Brabant wallon des alentours de l'an 1000 - naissance du Duché - au lendemain de la Première Guerre Mondiale - instauration

du Suffrage Universel masculin. À partir de 1830, l'histoire politique du Brabant wallon est essentiellement vue au travers de l'action des parlementaires élus dans l'arrondissement de Nivelles. L'accent est mis sur leurs rôles dans les grands enjeux politiques du 19^e siècle et sur les problèmes spécifiques du Brabant wallon. 35€, chez l'éditeur et à la librairie Libris-Agora de Louvain-la-Neuve. L'ouvrage est également en lecture à la bibliothèque publique du Douaire. www.editions-academia.be



Valmy Féaux et **Emile Tasson** (Mousty) ont assuré la « traduction » du texte français en « wallon d'Ottignies » d'un livre abondamment illustré, destiné aux enfants - « Les grands arbres » (Les grands arbres) – aux éditions Noir

Dessin Production. Ce titre, illustré par Stibane sur des textes de Sarah V, est disponible en six wallons différents. Ce concept permettra aux parents ou grands-parents d'initier les plus jeunes à la langue wallonne, sur base de textes et dessins adaptés. 12,50€. www.noirdessin.be



L'Ottintois **Ghislain Magerotte** est l'un des auteurs d'un ouvrage qui concerne les personnes ayant un handicap - Pratique de l'intervention individualisée tout au long de la vie. 2^e édition - publié dans la collection « Questions de personne » qu'il dirige chez De Boeck. Agrémenté d'exemples portant sur tous les âges de la vie, il est destiné avant tout aux intervenants de première

ligne que sont notamment les enseignants, éducateurs, personnel paramédical et parents. Il sera également utile aux psychologues, psychopédagogues et autres professionnels de la santé et du social, dans le cadre du travail en équipe multidisciplinaire, et en particulier de la supervision des équipes. 35 €.



Le Néolouvaniste **David Bertrand** - vingt ans de pratique des arts martiaux, directeur de la Jeet Academy au Complexe sportif de Blocry - a publié « Artiste martial. Mon tao de Bruce Lee au MMA » chez Image publique Éditions. L'ouvrage explique ce phénomène de société que sont les arts martiaux. Plaidoyer vibrant pour

l'ouverture, le partage, le respect de l'autre, la non-violence, il montre comment les arts martiaux peuvent transformer une personne de l'intérieur à travers des valeurs telles que l'entraînement, la discipline, l'humilité, le courage, l'optimisme et la persévérance. 21,90 €.

Vente via Internet uniquement : www.imagepublique-editions.net

Sondron, Barbara Abel et Michel Lambert dédicacent

Le samedi 13 décembre, à 11h: Sondron (dessinateur de BD et caricaturiste dans la presse belge),
 Le samedi 13 décembre, à 15h: Barbara Abel (auteure de romans policiers),
 Le dimanche 14 décembre, à 14h: Michel Lambert (romancier et nouvelliste d'Ottignies).

À la librairie «Petit bouquineur», rue des Fusillés, 2, à Ottignies.

Concours : participez !

Les plus belles décorations de Noël.

Cette année, notre concours récompensera les plus belles décorations de Noël qui ne nécessitent pas d'éclairage. En effet, la Belgique doit réduire sa consommation d'électricité (lire en page 22).

Notre Ville participera à l'effort collectif. Les illuminations au dessus des routes seront maintenues car leur consommation est très faible (en 2011, les décorations ont été remplacées par des éclairages de type « LED », faisant passer la consommation de 55kwh à seulement 9kwh). Par contre, les guirlandes lumineuses qui décorent habituellement les sapins et bâtiments communaux ne seront pas installées.

Ainsi, pour le concours de cette année, le jury ne prendra en compte que les décorations non lumineuses (visibles la journée). Nous vous encourageons à faire appel à votre imagination pour installer de magnifiques montages autour de vos fenêtres ou de votre boîte aux lettres, au pied d'un arbre... Inspirez-vous de ce qui se fait en Alsace (nos photos), pourquoi pas ?!

Si malgré tout vous souhaitez utiliser des décorations lumineuses, nous vous encourageons à privilégier les ampoules LED. Ces décors ne



seront pas pris en compte pour le concours.

Le concours est ouvert aux candidats domiciliés à Ottignies-Louvain-la-Neuve ou y ayant leur siège d'activité avant le 1^{er} décembre 2014. Les gagnants seront récompensés par des chèques cadeaux valables chez plusieurs de nos commerçants.

L'inscription doit se faire au plus tard le 17 décembre à 15h, dans la catégorie « logements individuels » ou « logements collectifs (immeubles) ». Les décorations devront être visibles du 18 décembre au 13 janvier

et seront appréciées suivant les éléments suivants :

- originalité – créativité.
- respect de l'environnement, des normes de sécurité, de l'esprit « développement durable ».
- esthétique.
- visibilité depuis la rue. ■



Concours des plus belles décorations de Noël Bulletin de participation

Je soussigné(e) : _____
 Domicilié(e) à : _____
 Rue et numéro: _____
 N° de téléphone (et/ou GSM) : _____
 E-mail : _____
 Souhaite participer, dans la catégorie.....
 Précisions pour trouver la maison/ la décoration (si nécessaire) :

Ce bulletin est à renvoyer à V. Pécheny, Espace du Cœur de Ville 2, 1340 Ottignies, avant le 17 décembre. valentin.pecheny@olln.be

Faites partie du jury

La Ville recherche trois personnes pour constituer son jury. Les visites devront se faire à la lumière du jour, pour les raisons évoquées plus haut. Un défraiement est prévu pour leurs frais de déplacement.

Intéressé(e) ? Faites-le savoir au service Citoyenneté, avant le 17 décembre : valentin.pecheny@olln.be ou 010 / 43 61 77.

38^e édition des 24 Heures vélo

Moins de bagarre et d'intoxications alcooliques, les 15 et 16 octobre derniers, à Louvain-la-Neuve.



Le bilan de la 38^e édition des 24 Heures vélo est positif. La police n'a dû procéder qu'à 28 arrestations, 18 administratives (ivresse...) et 10 judiciaires (stupéfiants, coups et un port d'arme prohibée, un pistolet à billes), contre 43 l'an dernier. On a comptabilisé 137 entrées au Poste Médical Avancé PMA (soit 8 de plus que l'an passé), mais essentiellement pour des petites blessures. Le nombre d'admissions pour intoxication alcoolique a nettement diminué, peut-être parce que les boissons alcoolisées autres que la bière étaient interdites sur le site.

La navette pour Mars du Kot-à-Jeux a remporté le 1^{er} prix dans la catégorie des vélos folkloriques, devant le camion des pompiers

du Kot Méca et le bus londonien de l'ASBL Les Débrouillards. La Night Circle Dream Team est arrivée première dans la catégorie course ; l'équipe de Promosport (qui courait pour l'Escalpade), première dans la catégorie humanitaire, pour la troisième année consécutive. ■



« Je me souviens mais je ne me rappelle plus »

Si votre mémoire vous joue des tours, si vous avez envie de la redécouvrir et de partager vos questions avec d'autres, les « Groupes de la mémoire » pourront répondre à vos attentes.

Participez à un module (« Groupes de la mémoire » limités à 8 personnes de plus de 50 ans) pendant 1h30 par semaine, durant 8 semaines consécutives, à la Maison de la Citoyenneté d'Ottignies (15, rue des Deux Ponts).

Prochain module : du jeudi 22 janvier au jeudi 19 mars, de 14 à 15h30.

Louvain-la-Neige : deux sites

Sur la Grand-Place

Village Nordique, jusqu'au 21 décembre

Il ne faut pas moins de cinq jours pour faire pousser ce petit hameau ! Nichés dans une forêt de sapins enneigés, une trentaine de chalets rythment la vie d'un véritable village de Noël miniature. Gourmandises à déguster sur place ou à emporter, artisans/créateurs aux réalisations originales, animations diverses. Au centre du village, un grand brasero vous permet de vous réchauffer autour du feu qui crépite,

avec un vin chaud, une bière de Noël, un petit peketo ou un bon maitrank fait maison !

Sur la Place de l'Université

Marché Artisanal (20^e édition !), du 12 au 21 décembre

Plus de 50 exposants : artisanat, productions d'ici et d'ailleurs, mets de bouche.

Pour vos idées de cadeaux, boire un vin chaud ou vous sustenter. En journée et en soirée.



Info www.louvainlaneige.be
010 / 81 21 04
010 / 45 79 81

Les petites annonces

Au Musée de Louvain-la-Neuve

Ateliers créatifs pour les 7-12 ans.

Il reste encore des places, pour les séances du mercredi après-midi (de 14 à 15h30). Les ateliers débutent par la découverte d'une œuvre. Ensuite, le groupe se rend dans l'espace d'animation. Les yeux remplis d'images, la tête remplie d'idées, les enfants enfilent leurs tabliers...

Sur abonnement, 6€/séance.

Info 010 / 47 48 45
educatif-musee@uclouvain.be

Réveillon de la balle pelote

Le comité de balle pelote d'Ottignies organise une soirée (apéro, repas, DJ...) pour le réveillon de nouvel an, le 31 décembre, à partir de 19h30, au complexe sportif Jean Demeester.

PAF: 80€ / 40€ (enfants).

Info www.ballepeloteottignies.be
0475 / 86 85 02 ou
0474 / 27 64 03

Conférence «Repèr'âges»

L'équipe «Repèr'âges» d'Ottignies vous invite à une conférence « L'homme et le climat » par Istvan Marko, professeur à l'UCL, le jeudi 22 janvier, de 14 à 16h, dans la salle paroissiale du Petit-Ry (derrière l'église Saint-Pie X). PAF: 5€.

Info 0470 / 07 34 75

A la Maison de la Laïcité

La Maison de la Laïcité Hypathia d'Ottignies vous informe de ses prochaines activités :

- **En janvier** : Ciné-Philo « Philomena » de Stephen Frears, le 9 janvier à 20h ; conférence « L'avenir de la laïcité en Belgique. Nos valeurs laïques sont-elles en danger ? » par Henri Bartholomeeusen, le 22 janvier à 19h30.
- **En décembre** : Ciné-Philo « Mandela : un long chemin vers la liberté » de Justin Chadwick, le 12 décembre à 20h ; conférence « Ma traversée des USA en vélo » par Jean-Marie Van Loocke, le 19 décembre à 19h30.

Info 010 / 41 12 03
www.mlhypathia.be

Marché de Noël

La crèche La Baraque (rue de La Baraque, 129, à Louvain-la-Neuve) organise un marché de Noël, le samedi 13 décembre, dès 10h. Bijoux, doudous, jouets en bois, huiles essentielles, tissus...

Info 010 / 45 19 14



Nos plats traiteurs pour les fêtes ! Noël & Nouvel an

Le Traiteur "Le Chavignol" : la qualité, le goût
et la facilité de recevoir chez vous en toute décontraction !

Menu 3 services* 38€/pers.
Menu 4 services 46€/pers.

Pâtes fraîches sautées aux Ecrevisses et Herbes
Ou
St-Jacques poêlées, Coulis de Potimarron
aux Epices douces
~
Bar rôti à la peau et Crevette géante
Ou
Crème de Châtaignes et Foie gras de Canard
~
Rôti de Biche au Poivre blanc,
Purée de Rave, Chicons, Airelles
Ou
Caille désossée et farcie au Lard fumé,
Champignons des Bois, Purée de Rave et chicons
~
Ganache de Chocolat au Lait, Crème de Mascarpone et
Amandes caramélisées

Tous les plats ou entrées du menu sont également
disponibles à la carte (prix sur demande).

*entrée au choix - plat - dessert

Plats à la carte:

Entrée :

- Filet de Dorade royale aux Ecrevisses, Ficelles de Légumes 12 € / pers.
- Homard (½) aux petits Légumes 19 € / pers.
- Filets de Soles farcis de Mousseline d'Ecrevisses 16 € / pers.
- St-Jacques rôties, crème de poireaux 15 € / pers.

Plats :

- Pintade fermière en Cocotte, Echalotes confites, Gratin et Chicons braisés 14 € / pers.
- Turbotin poché au Champagne 22 € / pers.
- Homard aux petits Légumes, entier (+/-500grs) 29 € / pers.
- Filet de Biche, Airelles, Purée de Rave, Chicons braisés 23 € / pers.
- Faisan en Cocotte à la fine Champagne, Purée de Rave, Airelles, Chicons braisés 17 € / pers.

Comment commander ?

Pour passer commande de vos repas traiteurs du 13/12/2014 au 01/01/2015, vous avez 3 possibilités :

► Par téléphone : 010 45 10 40 ► Par mail : ciuro@lechavignol.com ► Via notre site internet : www.lechavignol.com

Merci de commander au minimum 4 jours à l'avance. Votre commande sera donc à **passer au plus tard**

le samedi 20 décembre pour le repas de Noël et **le samedi 27 décembre** pour le repas de Nouvel An.

Vous désirez cuisiner vous-même votre repas de fête?
Visitez notre boutique en ligne de produits de fine gastronomie : www.lechavignolboutique.com

Tribune libre

Majorité

D'un bout à l'autre de la commune

Il s'en passe des choses sur notre territoire communal.

Prenez par exemple **Louvain-la-Neuve**. Au Conseil communal de novembre, un conseiller de l'opposition déclare que la Ville est mal gérée car l'antenne administrative a coûté 5 millions au lieu des 3,5 millions prévu en début de projet. Certes, mais le projet initial ne contenait pas le commissariat. Au lieu de louer une surface en ville, on paye une partie de bâtiment qui sera remboursé en moins de 20 ans et ne coûtera plus... Mal géré ?

L'opposition déclare aussi que l'antenne administrative n'aurait pas dû être construite en 2010, on aurait dû attendre 2020 car la Ville, ne disposant pas de l'argent, a augmenté les impôts pour pouvoir payer le bâtiment. Regardons-y de plus près :

- ne pas construire en 2010 ? Mais nous aurions loupé un subside unique de 1 million !
- avant l'antenne actuelle, deux emplacements étaient utilisés (loués) à LLN. Coût : plus de 72.000 €/an ;
- l'antenne a coûté un peu moins de 5 millions, desquels il faut retirer un million de subside. 3,8 millions amortis sur 20 ans, cela revient grosso-modo à 240.000€/an, intérêts de l'emprunt compris.
- La différence est de 168.000€/an à financer par l'impôt.

Qu'en conclure ? Que les 168.000€/an permettent d'avoir les services du CPAS sur le site pour ceux qui doivent en bénéficier, d'avoir des services administratifs beaucoup plus développés, d'avoir des locaux pour la police

nettement plus spacieux, d'avoir une grande salle qui accueille depuis un an tous les conseils communaux... Mais ce n'est pas, et de loin, la seule conclusion à tirer. L'augmentation fiscale faite sur les centimes additionnels à l'impôt des personnes physiques (l'impôt est passé de 6 à 6,7%) est censée rapporter 1 million annuellement. L'augmentation de la fiscalité – qui laisse la Ville dans le niveau bas du Brabant wallon et de la Wallonie – permet de ne pas licencier du personnel afin d'assurer au citoyen un service de qualité.

La minorité confond cent mille euros (financement annuel de l'antenne) et un million (coût du non-licenciement). Que la majorité permette aux habitants de cette part de la Ville d'accéder plus aisément à une administration performante, il faut s'en réjouir.

Laissons-là LLN et passons à **Ferrières**. Ferrières ?? Un hameau de moins de 1000 âmes, situé près du village de Céroux Campagnard. Paisible. Un havre de paix à préserver, pour les habitants et pour les promeneurs. Un patrimoine.

Un propriétaire veut y lotir son bien. La majorité a approuvé un PCA pour garantir une densité d'habitations plus basse que ce qui était possible selon d'autres règlements. A l'époque, l'opposition avait refusé le principe du PCA. L'opposition, au dernier Conseil communal, s'inquiète, s'offusque, s'étrangle... « Quoi, la majorité ne garantit pas la

densité très basse prévue au PCA ? » L'échevin répond qu'il va évidemment respecter le PCA. Il reconnaît que les documents mis à l'enquête ne sont pas très compréhensibles et le regrette. Chers lecteurs, il vous a fallu cinq secondes pour parcourir et comprendre ceci. Pas moins de 20 minutes ont été nécessaires pour y arriver en Conseil communal. Nous, les conseillers communaux, sommes désespérément mais heureusement humains : quand les émotions et les intérêts s'en mêlent, les oreilles ont tendance à se boucher... Comme on dit dans ce cas-là, il y eut un dialogue de sourds ...

Et de Ferrières, faisons un bond jusque **Pinchart** : il y aura, dans cette partie de la commune, une station d'épuration écologique par lagunage. Qu'il est doux d'allier qualité environnementale et performance économique.

Que de points encore à aborder : les 10.000 clés des barrières à LLN, la possible transformation de la gare à Ottignies, l'extension de l'Esplanade à LLN, le futur schéma de structure... La place manque.

Vous aussi, vous avez votre mot à dire sur tous ces points. Notamment en nous éclairant de vos avis ! ■

Hadelin de Beer
Conseiller communal Ecolo



Minorité

Un logement à prix raisonnable

Mieux que des paroles, des actes !

Les prix élevés de l'immobilier dans notre Province sont tels qu'ils provoquent l'exode des ménages de 30-45 ans - indispensables à la cohésion sociale - vers des contrées moins chères. Notre pyramide des âges est très parlante sur ce phénomène alarmant.

Notre Province a réagi positivement en créant sa Régie Foncière autonome chargée de développer des projets immobiliers à coût modéré (+/-250.000€/maison). C'est ainsi que des dossiers sont en cours pour quelque 420 maisons et appartements à Chastre, Jodoigne, Grez-Doiceau et Braine-l'Alleud, avec mise possible sur le marché entre 2016 et 2018 selon les chantiers. D'autres dossiers comme celui de Folon à Wavre (100 appartements), Braine-l'Alleud, Jodoigne, Orp-Jauche, Hélécine, Braine-le-Château et La Hulpe sont à l'étude.

Concernant Ottignies-Louvain-la-Neuve, un projet de 300 logements acquisitifs déjà finalisé sur le site de Blocry à Louvain-la-Neuve (ancien terrain de rugby) a dû être abandonné - à la demande de la Ville, de l'UCL et de la Région - au bénéfice du projet de centre sportif de haut niveau qui devait venir s'implanter à cet endroit. En échange, l'UCL réservait la même surface pour la Régie, sur les 30ha de Lauzelle faisant l'objet d'une demande de révision du plan de secteur (site Athéna).

Entretemps, le projet de centre sportif de haut niveau a été abandonné (un autre projet,

plus modeste, sera construit de l'autre côté du boulevard) ; mais le terrain reste réservé à des extensions à venir du Centre sportif de Blocry. On a malheureusement perdu plusieurs années pour la mise à disposition de logements sur le site, mais il a fallu s'adapter.

Aujourd'hui, la révision du plan de secteur a été approuvée et un Règlement Urbanistique et Environnemental est à l'étude sur l'ensemble de la zone. Il n'est donc pas vain d'espérer les premiers permis d'urbanisation fin 2016, et la Régie peut envisager de commercialiser 250 nouveaux logements à cet endroit à l'horizon 2020 au plus tard.

Si vous êtes intéressé par ces projets, faites acte de candidature auprès des services de la Régie Foncière (010 / 84 85 12 - www.regiefonciere.be), vous serez informé du règlement fixant les prix et modalités d'accès à la propriété, avant l'ouverture officielle de la commercialisation des biens.

A Cérroux-Mousty, la Société Wallonne du Logement (SWL) a confié l'étude de la mise en œuvre du terrain dit « de la Boissette » (+/- 5ha) à une société d'économie mixte, en 2009. Un projet de développement existe bien, mais il est beaucoup trop dense et ne répond pas aux attentes de la population. La Ville ne le soutiendrait donc pas et le projet semble stagner depuis 2013.

Pourquoi ne pas en céder l'étude et la réalisation à une association

des expertises de la Régie Foncière provinciale et de la société de logements de service public IPB ?

Quant aux logements locatifs publics, la société IPB va mettre en location, début 2015, 12 logements moyens à Limelette (9 maisons et 3 appartements) ; et les travaux de remblai ont commencé pour permettre la construction de 14 maisons et 20 appartements 2 chambres à l'avenue des Vallées à Mousty, courant 2015. Les loyers devraient varier entre 650 et 750€/mois, selon les surfaces des logements. Les conditions de revenus sont de max 48.200€ +2.400€/enfant à charge pour les ménages ; et de 39.900€ et 2.400€/enfant à charge pour les isolés. Vous pouvez faire acte de candidature auprès des services de la société IPB (010 / 91 41 51 - ipbw.be).

Face au défi du logement à prix raisonnable à Ottignies-Louvain-la-Neuve, nous devons tous être les plus créatifs possibles. Nous serons toujours disponibles pour analyser et aider les projets innovants en la matière connue comme le Community Land Trust, les locations-ventes, le droit de superficie... pour autant qu'ils n'empiètent pas sur la qualité de vie du bâti existant avec des densités trop importantes, qu'ils ne créent pas de nouvelles entraves à la mobilité. ■

Meilleurs vœux à toutes et tous.

**Pour le groupe OLLN2.0
Jacques Otlet, conseiller
communal et provincial**

Munalux

MUTUALITÉ NEUTRE



Une mutualité Proche de vous **à Ottignies**
rue du Moulin, 8 (à deux pas du Douaire)
 010/41.25.96 - www.munalux.be - info@munalux.be

Horaires élargis au 16 septembre

| | |
|----------|-------------------------|
| Mardi | 9h à 12h00 |
| Jeudi | 9h à 13h et 14h à 18h30 |
| Vendredi | 9h à 12h30 |
| Samedi | 9h à 13h00 |

- Soins 100 % remboursés pour les jeunes
- Vacances pour tous
- Matériel médical ...

et bien d'autres avantages à découvrir ...



*Les commerçants
du Douaire
vous souhaitent
de merveilleuses fêtes de fin d'année*

Le centre commercial du Douaire est ouvert :

*Le dimanche 21 décembre 2014 de 11 h à 17 h
avec comme animation chantante Margot and friends
et la présence du Père Noël.*

*Le dimanche 28 décembre 2014 de 11 h à 17 h
avec comme animation Gaëtan Laurella, le célèbre chanteur de variété.*



Et en plus... pour vous...

*Tentez de gagner un des
12 magnifiques lave-linge
de la marque Whirlpool*

*conditions et règlement dans votre
galerie à partir du 15 décembre 2014.*



www.ledouaire.be